

SOMMAIRE

Editorial: Apparitions et le thé	1
Articles:	
B. Buduira: Les facteurs mentaux du sous-développement	2
B. Runyinya: L'aménagement du territoire. Les régions rurales	10
E. Bugingo: L'U.N.R. et la formation des cadres rwandais	23
J.P. Godding: L'autonomie des communes	44
Actualités rwandaises	
I. Jacob: Nouvelle rédaction pour un vieux dictionnaire	50
Dialogue: Collège Saint-André: 25 ans déjà! ...	56
Dans l'Eglise au Rwanda	
P. Mayence: Catéchèse ou non?	59
G. Mairidon: Les apparitions de la Vierge Marie au Rwanda	66
A travers livres et revues	
Ela — Luneau — Eboussi Boulaga — S. Sindambwe — C. Kayigana — Nsabimana S.	80
Courrier des lecteurs	
Un malentendu — Du nouveau chez les journalistes	109

DIALOGUE

ALOGUE N° 94
Octobre 1982

Editorial

Apparitions et le thé !

Une fois n'est pas coutume. L'actualité religieuse occupe une large place dans ce numéro. Un article important est consacré aux "apparitions" de Kibeho et plusieurs pages, dans la rubrique bibliographique, évoquent la réflexion de prêtres africains, partisans dé-cidés d'un engagement social et politique de l'Eglise.

D'un côté, on recherche l'extraordinaire et le merveilleux; de l'autre, on manifeste de l'intérêt pour l'ordinaire.

Ces deux attitudes sont-elles inconciliables ? Nous ne le pensons pas. Le christianisme ne se laisse pas enfermer dans ce dilemme. Il se situe à la jonction des deux dimensions verticale et horizontale. Comme le Christ sur sa croix. Il n'y a pas de vraie prière sans engagement social. Il n'y a pas de plus de vrai développement sans âme ni mystique.

Un chrétien peut bien prendre part aux prières qui se disent sur le plateau du collège de Kibeho. Mais il ne doit pas oublier la peine et les problèmes des paysans qui cultivent le thé à Mata dans le voisinage des "apparitions".

La foi chrétienne n'est ni une évasion dans l'au-delà, ni confinement dans l'en-deçà !

DIALOGUE

Paraît tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

Abonnements: Rwanda: Un an: 600 fr. rwandais / Etudiant 400 fr.
Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

Etranger: Un an: 800 fr. belges ou 50 Fr. suisses
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Massion, Bruxelles.
CCP 17-2941, R. Aebischer, Fribourg / Suisse

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali.
: à la Librairie Universitaire, Butare

Adresser la correspondance:
Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KABAGYI

Dialogue publie ici la première partie d'un texte intitulé : "Le Développement Intégral", texte dû à la plume de Mgr Bernard BUDDIRA, évêque de Bururi au Burundi.

Faut-il le dire? L'audience de cet évêque dépasse son pays d'origine. Les catholiques de France ont déjà pu apprécier ses prédications de Carême.

LES FACTEURS MENTAUX DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

Introduction.

L'Evangile est à la fois révélation du mystère de Dieu et du mystère de l'homme. C'est pourquoi une véritable évangélisation doit s'insérer dans la réalité humaine. La réalité humaine, ce sont les aspirations de l'homme, le souci de sauvegarder, d'épanouir et de vivre pleinement toutes ses possibilités vitales. La réalité humaine, c'est aussi le souci de chaque personne de progresser dans la dignité et la justice. Pour être fidèle à cette double dimension de l'évangélisation : Dieu et l'homme, il importe de connaître aussi tous les éléments qui peuvent favoriser d'une part le développement intégral de l'homme et freiner d'autre part son progrès.

Le développement de l'homme, c'est quoi?

Le développement, dit Paul VI, c'est "le passage pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines" (Populorum Progressio, n° 20). Qui dit donc développement comprend mouvement, marche, changement, amélioration.

Qui est appelé à accepter et orienter le mouvement, à marcher dans la bonne direction, à opérer un changement qui est passage de moins à plus, à

obtenir une amélioration de ce qu'il a et de ce qu'il est? C'est l'homme lui-même. Il est responsable, il est agent de ce passage.

Quand dit-on qu'il progresse? S'il devient plus digne, plus respecté dans sa personne et dans ses biens; s'il a des moyens matériels pour vivre décemment et exercer la vertu et la responsabilité sociale; s'il jouit de la sécurité dans les ressources qui lui permettent de continuer à se prendre en charge; s'il a des moyens de protéger sa santé, d'acquiescer l'instruction et le savoir nécessaires pour lui permettre d'avoir une voix et place en société. (Populorum Progressio n° 61)

Tels sont les facteurs qui sont la base du développement harmonieux d'un homme. Mais ce développement réclame la participation de l'intéressé. Participation à la construction d'un monde meilleur, de conditions meilleures, est déjà un signe de progrès. Une telle participation exige non seulement des bras et des muscles, mais avant tout une tête, un esprit qui motivent et orientent l'agent ou le sujet du progrès. C'est pourquoi, il me semble opportun de déceler les facteurs mentaux, les habitudes et les conceptions qui entravent le développement.

Quels sont les facteurs mentaux, entraves du développement?

Ils sont de plusieurs ordres, mais je n'en retiens que les principaux.

Il y en a qui proviennent de la conception magico-religieuse de l'homme, de la société, du monde et du Créateur.

Il y en a qui sont basés sur la conception des relations des membres du même groupe clanique, tribal ou politique.

D'autres enfin proviennent de la conception de l'homme face à la nature et à l'histoire (sens du passé, du présent, de l'avenir).

1. Motivations magico-religieuses.

Nos sociétés subissent les vicissitudes de la nature sans s'en défendre. La nature est définitivement établie; l'homme n'a qu'à la suivre assistant à ses caprices, dans l'impuissance. Transformé, corrigé la nature, semble être un acte de révolte et d'orgueil vis-à-vis des forces occultes ou de la Providence. Certains contes, comme le suivant dénotent une démission de l'homme en face de la nature.

"Un pauvre malheureux reçut de la bonté d'Imana un rocher qui lui donnait du lait, matin et soir; s'apercevant de la faiblesse du jet, il voulut évaser l'ouverture. A peine cette tentative faite, le rocher laitier tarit". La Providence punit l'effort humain, dirige vers une correction de la nature, tant soit peu importante.

Je fais grâce aux lecteurs d'autres contes de même tendance... Cette religiosité mal éclairée, engendre du coup un état axial de stagnation, à savoir le fatalisme.

Accepter toutes les situations préexistantes, se "sécuriser" dans une apathie qualifiée de respect et de pudeur envers l'Auteur de la nature ou les ancêtres, tels sont les symptômes du fatalisme.

Quantité de gens des pays sous-développés souffrent de ce mal. Le "destin" est évoqué à tort et à travers, comme pour justifier la paresse ou l'insouciance. Il suffisait de faire attention à la "facilité infantile" avec laquelle on attribue à la volonté de Dieu ce qui relève tout naturellement de l'insouciance et du savoir-faire humain. "Si Dieu, dans sa prescience a voulu que je sois riche, je le serai fatalement".

Face à la maladie, les réflexions sont à peu près identiques à la précédente: "A quoi bon user de médicaments, si Imana a décidé que cette maladie précipite ma fin?"

Telles sont les expressions spontanées, mues par

un état profond d'esprit, un désengagement total, une démission de la responsabilité humaine dans les changements des structures institutionnelles et économiques d'une société donnée. En effet, la maladie, la carence de biens, l'existence d'une institution, sont des phénomènes considérés comme supra-individuels, devant lesquels l'individu doit se soumettre et vivre dans une résignation totale.

Ce "providentialisme fataliste" se signale dans toutes les sociétés sous-développées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Il est sans contredit l'un des facteurs puissants de la lenteur, si pas de la stagnation economico-sociale de ces pays. Cette tendance à attendre tout de Dieu, à être passifs devant la vie, sous prétexte qu'on n'y peut rien, que la pauvreté c'est le destin, empêche "la volonté humaine de se réaliser, d'affronter rationnellement les problèmes et les difficultés de la vie". Cela nous rappelle le "bonhomme" de la parabole qui engouffra le talent reçu pour éviter le courroux de son maître: il fut décapité. (Matth. 25, 15. Marc 13, 34)

Motivations d'appartenance au groupe.

L'auto-réalisation rationnelle des individus se trouve radicalement entravée par une forte dépendance du groupe. Traditionnellement, le groupe imprime des façons de penser et d'agir. Les rapports avec le monde, avec les autres hommes, sont verticalement imposés par le groupe.

On réagit en fonction du groupe. Le groupe protège ses habitudes, sa sécurité, par la répression de toute nouveauté.

Le critère de l'action n'est pas le besoin individuel, mais l'accord du groupe. La cohésion des groupes engendre les castes. Membre de telle caste, l'individu ne peut justifier aucune ambition de monter isolément à un échelon supérieur ou de descendre plus bas. Si un membre d'une caste réussit à se hisser à un niveau supérieur, il doit élever son clan à sa taille

envers et contre tout. Ce qui justifie l'éloignement d'autres groupes rivaux.

Une telle situation faconne des individus sans ambition extra-caste, des passistes, des personnes dépourvues d'imagination créatrice. Une trop grande liaison avec le groupe favorise l'absence d'initiative et, partant, de libération personnelle. Par définition, le développement est un effort de libération vis-à-vis de l'insécurité; les membres du système communautariste, paralysant et "désindividualisant", se sentent illusoirement "sécurisés" par le groupe : d'où l'absence d'initiative, d'inquiétude, face au lendemain, plus ou moins éloigné. L'expression : "Si quelque un a des moyens, il soutient la parenté", est très humaine, mais capable d'induire des gens à la paresse et à l'inresponsabilité.

Le nivelage des groupes a pour conséquence la frustration des individus, cela va sans dire, car il entretient une jalousie collective qui empêche toute personnalité de s'affirmer, toute valeur d'émerger. En effet, un individu satisfait dès sa naissance est une personne aliénée puisque, fondamentalement, la personne humaine vise à l'épanouissement, à être mieux, à posséder plus, bref, à progresser en savoir et en avoir. Cette aspiration fondamentale de l'homme se trouve noyée dans le "nous" collectif. L'inégalité de possession vécue dans le groupe ne pose aucun problème, du moment que la hiérarchie du groupe est respectée. Une tentative d'émerger économiquement, d'introduire une nouvelle façon de gérer ses biens, serait rébellion, déviation, ingratitude envers le groupe, providence et nouveauté...

Conception de l'histoire et du temps.

L'immobilisme créé par le fatalisme, la dépendance frustrante vis-à-vis du groupe, sont consacrés par l'absence du sens de l'histoire.

Dans les sociétés sous-développées, l'histoire se résume dans le passé. L'homme ne fait pas l'histoire.

re, il la subit. Il obéit à "une loi de perpétuel recommencement" sans aboutissement prévu. Cycliquement, les années d'abondance reviennent sous le règne de tel monarque, à l'occasion de tel phénomène solaire ou lunaire. Parallèlement, le retour du monarque régissant sous tel nom amène la disette et des catastrophes. La mort de tel roi ou de tel haut personnage causera un désastre dans le cheptel ou dans l'humidité.

Une telle conception compromet à la base tout effort de développement hardi. Aussi longtemps que l'homme n'est pas convaincu qu'il prépare un monde meilleur pour demain par son action d'aujourd'hui, le progrès est impossible. Si l'histoire n'est pas conçue et vécue comme une "ligne ascendante" comme une dimension de la vie humaine, tout développement devient utopie.

Esclave de la routine, tendu vers le passé, l'homme traditionnel des pays en voie de développement man-que de la vision d'un avenir meilleur, organisé d'une façon originale. Au contraire, il se sent attiré par le passé : il se croit mandaté pour perpétuer le passé qu'il doit cristalliser et rendre immortel. Ravi en les temps héroïques, les époques brillantes du passé, telle est la mission que les anciens laissent à leurs héritiers, aux nouveaux patriarches des groupes.

D'un ton mélancolique, les anciens ressassent aux cadets : "Autrefois, les terres étaient fertiles, les vaches donnaient beaucoup de lait". Une telle évocation ne fait que susciter une nostalgie illusoire chez les jeunes, puisque la part de l'homme dans cette fertilité du sol et du bétail n'est pas signalée. Ils attendront un retour magique de cet autrefois. En termes de promotion d'homme, l'expression serait plutôt : autrefois, nous fertilisions le sol de telle manière; pour avoir du meilleur lait, nous traitons les vaches de telle façon. Vous n'entendez pas paroles propos, étant donné l'abdication quasi complète, en l'absence de conditions externes de la nature, et le désengagement des personnes dans la construction de l'histoire. Envisagé dans ces rétrospectives du passé, l'avenir ne renferme rien d'original, d'enthousiasmant.

Cette psychologie s'exprime par le regret d'un âge d'or situé aux temps recués du passé. Des soupçons mélancoliques comme celui-ci nous démontrent l'absence d'une vision ascendante de l'histoire: "Jadis, au temps de la prospérité, quand je faisais des pots et les vendais aisément..."

Une telle conception de l'histoire ne peut que provoquer la stagnation, un regret stérile du passé, une méfiance caractérisée de l'avenir et, partant, une absence de prévision et de recherche optimiste pour un type nouveau d'existence.

Les conséquences de pareil état psychologique se feront cruellement sentir dans l'organisation sociale, dans des institutions politiques figées, sans horizon, freinant de leur poids sclérosé tout effort d'innovation en matière de progrès. D'aucuns seraient sans doute surpris, si pas scandalisés, de ne nous entendre relever que des aspects négatifs de nos cultures.

Notre objectif est de déceler, dans nos valeurs vraies, ce qui est anti-valeur pour l'écarter. Loin de nous l'idée de nier des valeurs respectables, contenues dans nos traditions ou dans le phénomène nouveau de l'acculturation. Il serait cependant utopique et anti-scientifique de croire que nos cultures sont exemptes de lacunes.

Conclusion

De tout ce qui vient d'être dit, un fait se dégage : nous nous trouvons en présence de situations complexes, propres à nos pays. La tradition se trouve brutalement confrontée à une civilisation industrielle et communale rapide. Les amateurs de solutions de facilité optaient sans doute, ou bien pour un maintien pur et simple de notre tradition culturelle, politique et économique, ou bien pour une copie servile de l'étranger, faisant table rase de nos valeurs durables. L'une et l'autre solutions seraient nuisibles et inopérantes.

D'une part, nous sommes irrévérablement engagés dans la dynamique du développement, malgré nos faibles moyens; d'autre part nous sommes marqués, conditionnés par une culture, des façons de faire qui nous caractérisent, nous impriment un visage propre. De là naît un conflit inévitable, mais que nous devons dénouer lucidement. Un mariage de valeurs s'impose. Pour une patelle synthétique, nous devons nous armer d'un sens d'objectivité très sévère. La tâche n'est pas facile, mais c'est la condition de notre existence. Face à nos valeurs traditionnelles, nous serons invités à nous débattre du périmètre, du stéréotype, sans fausse pudeur ni fidélité aveugle. Nous acceptons un fait nouveau: humiliser la révolution industrielle et toutes ses conséquences politiques et socio-économiques, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

En présence de la civilisation importée, nous gardons de prendre des solutions aux problèmes européens, américains et asiatiques comme des recettes applicables à nos situations.

Nous vivons des situations originales, créées par une interaction de forces nouvelles; nous devons chercher un type nouveau de solution répondant à l'ensemble des problèmes posés.

Tous ceux qui viennent à notre aide, s'ils veulent être des partenaires et non des asservis, doivent nous faciliter cette tâche de mettre sur pied un progrès qui réponde aux besoins réels.

Mais l'étranger nous aidera efficacement, si nous-mêmes nous savons quel type de société nous voulons devenir. Nous serons ce que nous devons être, si nous voulons passer :

- d'une méthode personnelle et scientifique d'analyse vers une synthèse et une vision de l'essentiel de nos problèmes culturels, sociaux et économiques.
- à une organisation et une prévision, écartant tout éparpillement d'efforts et de plans au hasard et à un sens aigu de la créativité.

Bernard BUDUPIRA

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE RWANDAIS

LES REGIONS RURALES

Nous publions la deuxième partie de l'article de Monsieur RUNYINYA BARABULIZA : Urbanisme et Aménagement du territoire au Rwanda.

La première partie traitait du problème des villes. Celle-ci aborde les questions relatives à l'aménagement des régions rurales.

N.D.L.R.

Dans la quasi totalité des pays en voie de développement, la structure économique est malheureusement fondée sur l'inégalité des citoyens et sur la prééminence des intérêts des citadins sur ceux des habitants de la campagne. Le Rwanda n'échappe pas tout à fait à cette règle, générale d'injustice qui ronge tant de régions du Tiers-Monde; mais on peut immédiatement affirmer que sous ce rapport, ses structures politico-administratives laissent présager une meilleure répartition des facteurs de développement à court terme.

Il est heureux de constater en effet que l'implantation des diverses usines de transformation des produits agricoles, le développement des centres d'activités commerciales et d'épargne (Banques populaires et Coopérative TRAFIPRO), la création des centres de formation de la population (Centre de Santé, Centre Social de Développement...), le captage des sources et l'adduction d'eau... sont autant de réalisations qu'on rencontre facilement dans tous les coins du pays.

La densification du réseau routier sur presque chaque colline et la modernisation des axes principaux reliant les différentes régions du pays forment une armature solide pour amorcer l'amélioration du niveau de vie des paysans, seule stratégie capable d'endiguer l'exode rural, fléau qui déstabilise les milieux urbains et affaiblit la productivité des campagnes.

Les pôles d'urbanisation en milieu rural

Un effort gigantesque a été réalisé pour l'amélioration de l'habitat à travers la campagne mais le type d'habitats agglomérés anarchiquement dans les centres de polarisation des activités du milieu rural (Centre de négoce, usines de transformation des produits agricoles, centres administratifs des sous-préfectures et des communes...) ainsi que l'habitat dispersé sur toutes les collines dans la campagne ne permettent pas d'entrevoir le rôle stabilisateur de ces centres ni les modalités pratiques d'introduire les techniques améliorées pour l'augmentation de la production agricole.

Cependant, en tant qu'expression du cadre de vie quotidienne, la transformation des campagnes par essai d'urbanisation de ses pôles d'activités nécessite au préalable une éducation de la masse pour opérer sans heurts une métamorphose culturelle adaptée aux problèmes actuels. En effet, les choix que cette transformation implique engagent l'avenir, modifient les relations patrimoniales entre personnes publiques ou privées et affectent la propriété privée.

Les premières investigations devraient donc porter sur les centres d'agglomération spontanées, mais désordonnées malheureusement (Nyamata, Kigoma, Rusumo, Ruyenzi, Ruhango, Vunga, Kabuge, Nyagatare... par exemple pour ne citer que quelques centres administratifs ou de négoce!).

Aujourd'hui que les terres deviennent rares alors que la population est en pleine croissance, nous n'avons plus le droit de mal utiliser ce patrimoine collectif; au contraire sa gestion patrimoniale s'impose pour un double objectif d'accroissement de la production et de création des cadres de vie agréables dans les milieux ruraux. Dès lors, l'Etat pourrait intervenir directement et efficacement en matière de répartition de l'occupation spatiale du sol en procédant aux délimitations précises du périmètre des centres et aux lotissements de leurs parcelles pour freiner le gaspillage de l'espace, facteur de tant de migrations injustifiées des paysans vers des régions pourtant inhospitalières (1).

Il est clair que de temps à autres l'Etat devrait nécessairement recourir au système légal d'expropriation de quelques paysans pour disposer des terres suffisantes à l'extension de chaque centre (2). Les frais d'indemnisation proviendraient des paiements des parcelles par les nouveaux acquéreurs qui veulent s'y établir; ce qui serait d'ailleurs avantageux pour le paysan du moment que le prix par m² serait légalement fixé.

Les plans d'occupation du sol pourraient alors déterminer les différentes zones à affecter aux divers types de construction selon la vocation et la taille du centre. C'est seulement dans cette optique d'aménagement du territoire qu'il y aurait un équilibre de biens et de services entre le monde rural, les chefs-lieux administratifs et la capitale du pays. Cet essai d'urbanisation harmonieuse des centres ruraux aurait un impact réel tant la répartition équilibrée de la population urbaine et de la campagne en freinant l'exode rural (3) que dans la décentralisation des agents d'encadrement des paysans. Ainsi, l'urbanisation des centres actifs des campagnes sui-

vie de la décentralisation des services d'encadrement de la population pourrait amorcer un point de départ dans la rentabilisation optimale des produits agricoles grâce à l'assiduité de la vulgarisation (plus proche du paysan au lieu de la lancer de loin: de la capitale!) et à la facilité de la commercialisation du surplus (4).

La famille: cellule de production et de concentration de l'habitat dans la campagne

L'évidence de rareté de l'espace agricole pour la population rurale requiert leur sensibilisation sur les possibilités d'une gestion rationnelle des sols pour augmenter les produits alimentaires par intensification agricole. L'aménagement révolutionnaire des zones urbaines et des centres de polarisation régionale s'inscrirait justement dans le cadre global de dégagement des terrains de culture, mais cela résulterait sans effet tangible si les mentalités de la population et des institutions de déclin ne se rangeaient pas à un type d'habitat rural favorable à ce processus d'intensification agricole et de rentabilisation optimale.

Sans devoir insister sur le fait que l'habitat dispersé dans toute la campagne et son corollaire de morcellement séculaires des propriétés familiales sont des blocages insurmontables du développement rural à cause de leur caractère de gaspillage notoire des terres agricoles et de l'impossibilité quasi absolue d'appliquer des méthodes culturelles adaptées à l'augmentation et à la rentabilité des produits agricoles, il faudrait néanmoins que toute la société rwandaise soit convaincue que le regroupement de l'habitat est un prérequis au dégagement des terres pour l'intensification agricole.

Des études et des rapports sur le Rwanda admettent que des zones entières arrivent à saturation agricole certaine et risquent même des pronostics quant aux dates où les dix préfectures atteindraient leur occupation maximale possible dans les structures socio-économiques actuelles, la date la plus lointaine, celle correspondant à Byumba, se plaçant en 1993. L'augmentation annuelle de production vivrière totale indispensable pour faire face à l'accroissement démographique et si possible, renforcer la ration moyenne déjà aujourd'hui souvent trop peu abondante, s'obtient par la mise en culture de nouvelles terres et non par l'augmentation des rendements (5).

D'autres études ont démontré en suffisance par ailleurs la marginalité agricole et la fragilité écologique, donc la situation précaire de récupération de ces terres (6) de sorte qu'il ne reste qu'une seule alternative: l'intensification de l'impasse d'ici l'an 2000.

Dans cette optique, il faudrait tout d'abord que la terre appartienne exclusivement à ceux qui la travaillent réellement. Ainsi, les fonctionnaires de l'Etat, les agents des entreprises privées, les hommes d'affaires, les commerçants et ... les exploitants d'autres occupations lucratives, après une enquête minutieusement menée et selon leur choix, devraient opter pour un seul secteur d'activités dans la production. Dans ces conditions, il y aurait obligatoirement plusieurs milliers d'hectares qui n'étaient pas rationnellement mis en valeur auparavant qui seraient alors récupérés en faveur des paysans autrement démunis et désœuvrés la grande partie de l'année agricole (7).

Ensuite, dans cette phase de mutation des biens fonciers et des mentalités selon lesquelles chaque Rwandais mène hérite absolument de sa famille d'un lopin de terre agricole, l'Etat aurait un rôle important à jouer dans l'enca-

drement et dans l'affectation des sols selon leurs qualités pédologiques. Un inventaire des propriétés familiales serait dressé et les sites d'implantation des habitations choisis en tenant compte autant que possible des constructions solides déjà réalisées dans les milieux ruraux surtout à l'invitation des pouvoirs publics pour l'amélioration de l'habitat (1976). Ces constructions modèles pourraient de ce fait servir de noyau de regroupement des nouveaux ménages au sein d'une famille car il serait mis fin à l'éparpillement des maisons à travers toute la propriété comme c'est le cas actuellement (8).

Le regroupement de l'habitat au sein d'une famille paysanne aurait comme objectif principal le dégroupement des zones agricoles pour l'intensification de l'agriculture. Dans ce cas, le morcellement des terres dans des héritages successifs étant un handicap majeur à ce point de vue, les terrains ainsi récupérés seraient exploités en forme de coopératives familiales où les frères travailleraient ensemble sous l'encadrement technique du chef de la famille (administration de l'entreprise) et des encadreurs agricoles et sociaux. La production de la coopérative (consommation, vente, investissement...) serait partagée au prorata du travail effectif fourni par chaque membre (9). Sauf pour les besoins techniques d'exploitation agricole, la nouvelle propriété-coopérative ne serait plus jamais morcelée ni divisée entre les enfants.

Les responsables politiques et techniques commenceraient par encadrer, sans imposition quelconque, les familles qui seraient spontanément d'accord avec le nouveau système d'exploitation agricole. Par priorité, l'Etat accorderait des crédits de base, nécessaires au démarrage optimal pour la réussite de l'opération, laquelle entraînerait les autres paysans à adopter le même système de production sans

plus de résistance. Avec le temps, certaines familles, soit qu'elles n'aient pas du tout d'enfants pour reprendre la propriété-coopérative, soit que les enfants seront occupés à d'autres activités de leur choix, abandonneraient par voie légale habituelle (cession ou vente) l'entité de leurs propriétés aux familles voisines (généralement cousins dans les structures de l'occupation spatiale actuelle du sol). L'agrandissement des exploitations agricoles, la concentration des forces de travail, l'intensification de l'encadrement technique et de la formation permanente des paysans seraient autant de facteurs indéniables pour l'augmentation de la production en vue d'obtenir l'autosuffisance alimentaire et la commercialisation des surplus dans des villes et des agglomérations rurales à population non agricole.

Les perspectives d'aménagement des zones urbaines et des régions rurales devraient justement répondre aux objectifs visés par la réforme scolaire intervenue depuis 1978 sur toute l'étendue du territoire national. Désormais, la formation des jeunes dans des écoles (primaires, secondaires et même supérieur sera axée sur l'intégration de tous dans les réalités du monde rural grâce à l'apprentissage d'une technologie améliorée pour répondre aux besoins actuels dans les domaines agricole et artisanal. C'est pourquoi il faudrait adapter aussi leur environnement à leurs aspirations pour que leur application soit effective et comparable sans quoi il n'y aurait aucune coopération pour maintenir ces jeunes dans les campagnes; au contraire, ils continueraient à affluer dans les villes pour grossir le nombre des malheureux des banlieues insalubres, ce qui ne serait pas sans conséquences prévisibles sur la stabilité socio-économique du pays (10).

Lorsque la société aura changé ses mentalités dans la manière de produire, et ainsi, de vivre et dans la façon dont elle perçoit l'idéologie familiale, ce serait alors à ce moment là que les problèmes démographiques seraient ressentis comme une réalité sinon les faire valoir pour le moment sans rien changer d'autre serait une tactique superficielle qui n'aurait pas tellement d'impact sur la population.

Conclusion

Une innovation, quelle qu'elle soit et dans n'importe quelle société, cause toujours des inquiétudes de tous ordres; soit que les uns y perdent des avantages égoïstes accumulés ou hérités de longue date, soit que les autres ont une réticence aux changements qui les obligent à adapter leurs habitudes à une nouvelle manière de vivre et de percevoir les réalités quotidiennes (11). Faire un peu pour tout plutôt que tout pour un peu, voilà ce qui devrait être la pierre angulaire du développement intégré au Rwanda, au dessus de tout autre intérêt particulier.

La restructuration fonctionnelle des villes (habitations, transport, appropriation de l'espace, assainissement du milieu, rentabilisation des services ...) permettrait de faire l'économie du patrimoine collectif sol et des fonds publics pouvant être investis dans les milieux ruraux pour l'intensification agricole, objectif prioritaire chez un peuple en pleine croissance démographique. Un développement déséquilibré des systèmes villes-campagnes aurait des effets défavorables aux deux, suite au phénomène classique d'exode rural qui accroîtrait inutilement la population urbaine et affaiblirait fatalement les forces de travail dans les campagnes.

Dès lors, pour que les jeunes soient plus résistants aux mythes de la ville et de la bureaucratie, il faudrait dynamiser l'essor des centres de polarisation des activités rurales (centres administratifs des projets, centres commerciaux et de négoce, centres de formation de la population...) qui leur offriraient les biens et services de leurs aspirations légitimes.

Pour nous, les facteurs d'intensification de l'agriculture sont de deux ordres: il faudrait d'abord préserver la fertilité par des mesures de protection et de renouvellement des sols (lutttes antiérosives, épandages d'engrais, jachères améliorantes...), secteur qui semble actuellement préoccuper les autorités de la Deuxième République grâce à une politique efficace de sensibilisation et d'information de la masse.

Ensuite, et c'est la deuxième étape à franchir, la plus difficile sans doute, il conviendrait d'optimiser les forces de travail (main-d'oeuvre abondante) par étendue à exploiter, ce qui ne pourrait se réaliser que si la terre appartenait à ceux qui la mettent réellement en valeur d'une part et que si le regroupement de l'habitat rural dégageait des grandes zones agricoles qui seraient alors gérées en forme de coopératives familiales.

Ce programme serait de grande taille: il requerrait, pour sa réussite probable, un budget beaucoup plus important (dans les domaines de l'encadrement technique et des crédits agricoles) que celui qui était généralement accordé à l'agriculture (12). Des récupérations par diminution des dépenses publiques secondaires (logement et transport gratuits des fonctionnaires) s'imposeraient de prime abord.

Mais avant tout, il devrait y avoir une révolution systématique des mentalités de la population devant les réalités socio-économiques du Pays; ce qui supposerait certaines

privations d'embourgeoisement de la part de la minorité privilégiée (fonctionnaires, commerçants...) et une adaptation rigoureuse au style nouveau des activités rurales de la part de la paysannerie (travailler plus et correctement suivant une technologie renouvelée).

La réforme scolaire, adoptée par le 3e Congrès ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND), organe suprême des institutions rwandaises et représentatif de la population, est l'aboutissement heureux, depuis 1978, d'un long processus de mutation et de métamorphose de la société. En effet, pour changer celle-ci, c'est sur la jeunesse qu'il faut compter en la débarrassant des préjugés anciens et en remplaçant l'enseignement élitiste d'hier par une formation plus complète axée sur les réalités socio-économiques du monde rural. C'est pourquoi, en cet âge charnière qui est l'adolescence, la jeunesse rwandaise est désormais invitée à placer sur les même pied d'égalité les activités intellectuelles et manuelles.

Dans cette optique, l'école est considérée comme un lieu d'apprentissage de production en milieu rural en dispensant les techniques de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat... Point intéressant qui couronne ce long cheminement, les jeunes apprennent à travailler ensemble et développent ainsi l'esprit de gestion du patrimoine collectif de petites entreprises agricoles.

Sans la réorganisation de l'occupation spatiale du territoire ni la restructuration du mode de production dans les campagnes pour accueillir dans une ambiance adéquate ces jeunes à la fin de leur formation, la réforme scolaire, consentie pourtant à grands frais, risquerait de créer une contradiction notable entre la nouvelle mentalité de la masse productive et l'environnement conservateur.

Pour éviter les flammes qui proviendraient de ce choc, des mesures urgentes devraient s'imposer dans la décentralisation de l'urbanisme pour équilibrer les villes et les campagnes et dans la collectivisation de l'exploitation familiale par le rejet de la parcellisation des terres (13).

RUNYINYA BARABWILIZA

Notes

- (1) Un plan d'aménagement d'un centre de polarisation rurale a été réalisé à Rango (Butare) et géré par la Commune de Ngoma.
L'action est d'une telle efficacité et d'une telle facilité de gestion que toutes les communes seraient à même de structurer harmonieusement les centres d'activités de leur ressort.
- (2) La plupart des centres administratifs ou commerciaux s'établissent dès le départ dans des terrains dégagés, loin des propriétés des paysans.
- (3) Il n'y aurait plus de raisons que les jeunes soient fascinés par les villes car ils pourraient satisfaire leurs rêves dans ces centres plus proches de leur milieu de travail.
- (4) Il est souvent décourageant pour les paysans de ne point trouver un débouché d'écoulement de leurs produits après tant d'effort de travail. Parfois même, ils ignorent totalement comment les utiliser alors qu'ils en ont besoin pour leur alimentation, faute d'encadrement.

(5) HARROY J.P. : La République Rwandaise.

Etude faite pour le compte de l'Administration générale de la Coopération au Développement. Décembre 1980.

(6) RUNYINYA B. : Impact de l'homme sur les formations forestières des zones marginales au Rwanda. Bulletin Agricole du Rwanda, fasc. 1, 1980.

(7) La plupart des familles paysannes (8 personnes en moyenne) possèdent actuellement moins d'un hectare de terres agricoles susceptibles de se dissoudre dans des parcellages indéfinis en réduisant ainsi la rentabilité du secteur agricole.

(8) La cellule d'habitation familiale regroupée existait auparavant au Rwanda; le rôle des missionnaires catholiques a été prépondérant dans l'éclatement de ce système puisque les vieux refusaient catégoriquement l'adoption de la nouvelle religion alors que les jeunes devenaient de fervents adeptes.

(9) Quelques fonctionnaires laissent leurs familles (épouse et enfants) dans le milieu rural. Cette main-d'oeuvre serait également intégrée dans la production des coopératives familiales sans aucune difficulté du moment que le processus de partage des produits est bien précis.

(10) Un cercle vicieux semble enlacer les engrais du système socio-économique tant dans les villes que dans les campagnes. Pour briser ces noeuds, il faudrait envisager cette opération par l'approche systématique qui mettrait à jour tous les scénarios possibles des feedbacks amorcés à chaque option.

(11) La création d'un nouveau campus universitaire à Ruhengeri, l'institutionnalisation de l'UMUGANDA (travaux communautaires de développement), la réforme scolaire... ont été autant d'opérations bénéfiques (à posteriori) qui ont été réalisées malgré une certaine réticence des gens, heureusement éphémère parce que sans fondement solide.

(12) En 1978, à peine 5% du budget national étaient consacrés à l'agriculture. Selon la Banque Mondiale, en 1976, 4,4% allaient à l'agriculture contre 28,8% attribués aux bâtiments publics (Source: HARRODY J.P. Ibidem 1980). Maintenant qu'il faudrait un encadrement beaucoup plus étoffé pour sensibiliser, décider, former, montrer et contrôler le paysan, un budget substantiel devrait être affecté au Développement Rural.

(13) L'impôt de capitation basé sur la taxation de la production agricole minimum (sur deux hectares) et fixé à 400 frws pour tous les citoyens est pour le moins trop lourd pour la plupart des paysans aux terres insuffisantes et souvent fort dégradées. Il risquerait dès lors de devenir inapplicable dans l'avenir si le statu quo agricole se maintient.



L'UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA ET LA FORMATION DES CADRES RWANDAIS.

LE PROBLEME

Quel est l'impact de l'Université Nationale du Rwanda sur la vie socio-économique et culturelle du Rwanda ? Le problème est d'actualité et l'interrogation mérite d'être posée si l'on veut jeter une lumière sur la manière dont l'institution universitaire rwandaise a influencé et/ou reste susceptible d'influencer le processus de développement de notre pays.

Administrativement parlant, le Rwanda est un pays très jeune, en ce sens-ci que c'est seulement depuis vingt ans que les rwandais ont vraiment conscience que la Fonction Publique existe pour eux et surtout par eux. En effet, à l'époque coloniale, quand le Rwanda était encore sous mandat puis sous tutelle de la Belgique, les "indigènes" n'avaient pour ainsi dire aucune prise sur l'administration au Rwanda en matière de "prise de décision" voire même de gestion.

Par un système de centralisation poussée, le colonisateur avait adopté un circuit dont le point de départ se situait à "Léopoldville", les décisions transitaient alors à Bujumbura pour finir à Kigali sans qu'on puisse garantir qu'elles répondaient encore aux besoins et circonstances qui les avaient occasionnées et motivées.

L'administration dont les rwandais sont donc vraiment responsables n'est encore que dans ses premières étapes de développement.

Bien sûr, depuis une vingtaine d'années, il y a eu une fonction publique qui a eu le temps de se consolider et de faire ses preuves malgré des lacunes qui n'ont pas manqué de jalonner les voies dans lesquelles elle a évolué; il y a un secteur "parapublic" qui émerge depuis ces dernières années; il y a un secteur privé, encore embryonnaire, mais dont on peut soupçonner le dynamisme pour la bonne raison qu'il est fondé sur la fonction capitaliste dans le vrai sens du terme.

Parmi tous les cadres employés dans ces trois secteurs, une analyse retrospective peut facilement montrer que la plupart n'étaient pas préparés à leur tâche.

Naturellement, l'expérience peut tous jours suppléer à la carence de la formation scolaire mais il faut reconnaître qu'elle ne peut pas d'une manière permanente se substituer à elle. Il s'agit de faire une distinction nette entre la praxis et la théorie tout en ne perdant pas de vue que si celle-là fonde celle-ci, cette dernière permet d'acquiescer, surtout en matière de la gestion d'une société, un ensemble de connaissances enchevêtrées mais cohérentes que la pratique dé mêle au fil des jours.

Certains postes exigent un esprit d'imagination, de recherche, un esprit créateur qu'une formation insuffisante même enrichie d'une très bonne pratique ne permet pas tout le temps de posséder.

Ainsi, le manque de cadres dont souffrait notre pays dès l'indépendance (1962) exigeait que la formation du personnel des services publics et autres s'effectuât en un minimum de temps pour parer aux besoins les plus urgents.

C'est la raison pour laquelle pendant ces premières années, les cycles de formation les plus longs ne pouvaient atteindre qu'un maximum de neuf mois en général en surplus d'une formation initiale assez hétérogène au niveau de la qualification et du recrutement.

Cependant, on ne pouvait pas se contenter indéfiniment de ces expédients. La nécessité de l'évolution a obligé le pays à se doter d'une structure appelée à former des cadres moyens et supérieurs en leur donnant une formation approfondie, de plus longue durée, à travers des programmes étoffés et un enseignement de qualité.

En 1963, l'Université Nationale du Rwanda ouvrit ses portes en vue de concrétiser ces nouvelles aspirations de la nation.

En ce moment, les priorités du Rwanda en formation de cadres étaient essentiellement axées sur les domaines de l'enseignement, de la santé ainsi que sur les secteurs économique, social et administratif (1).

Par ailleurs, une autre mission était assignée à l'U.N.R. : celle de s'occuper également de recyclage des cadres de la fonction publique. Apparemment, il faut croire que cette dernière mission n'a pas récolté d'effet escompté puisque rien dans l'histoire de l'U.N.R. ne nous désigne un résultat significatif à ce sujet.

Ce fait oblige l'observateur à ne considérer uniquement que les véritables "produits" de cette institution : tous les éléments qui sont passés avec succès par les filières offertes, ayant donc été diplômés à l'U.N.R. et qui sont en conséquence aujourd'hui des acteurs avec responsabilités dans l'administration au sein des divers secteurs socio-économiques et culturels du Pays.

En considération de ce qui précède, il peut donc être possible et opportun de faire une réflexion opérationnelle et analytique d'un projet (déjà vieux de 19 ans) de formation des cadres moyens et supérieurs rwandais.

LES CADRES DIPLOMÉS DE L'U.N.R. DE 1966 à 1980

Un essai récent d'évaluation de l'U.N.R. (2) a révélé des choses étonnantes. En effet, de tous les diplômés de l'U.N.R. depuis sa première promotion (1966) jusqu'à la fin de l'année académique 1979/1980 (3), les résultats obtenus nous montrent la situation suivante :

- ceux qui ont pu être localisés dans la vie socio-économique et culturelle du pays constituent 83,5% de l'ensemble des lauréats de l'U.N.R. au niveau des deux cycles. Ce qui représente déjà un échantillon respectable.
- de ces 83,5%, seuls environ 73% opèrent à l'intérieur ou à l'extérieur pour le compte du Rwanda, soit donc (selon les résultats de cette évaluation qui est, de par l'importance de l'échantillon aussi près que possible de la réalité) 639 diplômés seulement.

La différence (une bonne majorité par ailleurs) se justifie par les variables difficilement contrôlables : études présentes, décès, disparition, affaires personnelles, sans emplois, hors du pays pour des raisons historiques (7%) et autres diverses raisons...

- parmi tous ces cadres moyens et supérieurs, seuls 11% sont de sexe féminin: proportion évidemment très maigre et dont on devrait tenir compte aussi bien lors des admissions aux études supérieures universitaires que pendant la conduite pédagogique (meilleur contrôle du taux de déperdition) au sein de l'Université.

Par ailleurs en analysant la variable concernant les emplois occupés par tous ces lauréats de l'U.N.R. on constate ce qui suit :

- a) le secteur public emploie à lui seul 71,6% de l'ensemble des cadres opérant pour le pays;
- b) le secteur parapublic contient 14,3%;
- c) le secteur privé quant à lui se contente encore d'une faible proportion estimée à 12,3%;
- d) une minime proportion de 1,25% se classe dans "autres".

La vue de ces simples estimations conduit déjà à montrer que l'Etat Rwandais est le seul grand employeur des cadres moyens et supérieurs formés à l'U.N.R. et de ce point de vue, on peut dire effectivement que l'U.N.R. a fourni des cadres au Rwanda. C'est incontestable. Le problème qui reste posé concerne toutefois le nombre total qui, il faut l'avouer, est loin d'être satisfaisant après tant d'années d'investissements et de sacrifices d'une nation aux ressources limitées et modestes.

D'un autre côté, on peut se poser la question de savoir où et comment tous ces cadres sont employés pour le pays. Si présentement il est difficile de répondre au comment, les résultats de la même évaluation peuvent cependant donner des indications sur la distribution géo-régionale de ces cadres à travers tout le territoire rwandais.

À cet égard, le tableau n° 1 est révélateur de la manière dont les diverses options des cadres sont réparties dans les régions préfectorales de la République.

- En observant ce tableau, on remarque que 55% des cadres sortis de l'U.N.R. sont concentrés dans la région de Kigali (voire dans la ville même). Butare et Gisenyi viennent de loin en arrière avec respectivement 18% et 5%. Tandis que les régions de Kibuye, Gikongoro et Byumba, avec 1%, n'ont pratiquement pas reçu beaucoup de Diplômés de l'U.N.R. Et encore, ceux-ci sont des médecins, quelques agronomes et quelques enseignants.

- La seule observation de Kigali fait remarquer des choses curieuses : 64% des agronomes, 71% des juristes, 75% des économistes (dont à peu près 48% sont dans les secteurs privé et parapublic) vivent dans cette préfecture. On ne manquera pas d'observer non plus que 84% des Ingénieurs Civils sont également à Kigali. Il faut néanmoins noter que cette proportion constitue en chiffres absolus 11 personnes sur seulement 13 ingénieurs localisés dans le secteur productif.

Il doit bien y avoir un essai d'explication à ce phénomène :

TABLEAU N° 1 - REPARTITION GEO-REGIONALE DES DIPLOMES DE L'U.N.R.

	!AGRO- !NOMIE!	!DROIT! !	!ESSI*! !	!MEDE- !CINE!	!LET- !TRES!	!SESG**! !	!SCIEN- !CES!	!GEN. !CIV.!	!TOTAL!	%
1.KIGALI	16 (64%)	37 (71%)	17 (41%)	37 (33%)	71 (45%)	132 (75%)	30 (46%)	11 (81%)	351	155,01%
2.GITARAMA	-	1	1	6	6	-	1	-	15	2,35%
3.BUTARE	2	8	9	31	32	14	21	1	118	18,49%
4.GIKONGORO	1	-	-	3	2	1	-	-	7	1,09%
5.CYANGUGU	2	2	3	8	5	-	-	-	20	3,13%
6.KIBUYE	1	-	-	4	3	-	1	-	9	1,41%
7.GISENYI	1	2	6	8	10	5	3	-	35	5,48%
8.RUHENGERI	-	-	4	3	11	4	4	-	26	4,07%
9.BYUMBA	-	-	-	4	5	-	1	-	10	1,56%
10.KIBUNGO	1	-	-	8	7	4	2	-	22	3,29%
11.Ailleurs- Etranger	1	2	1	-	5	15	2	1	26	4,07%
	25	52	41	112	157	174	65	13	639	199,95%

* ESSI : Ecole Supérieure des Sciences Infirmières.

**SESG : Sciences Economiques Sociales et de Gestion .

- a. d'abord, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle les futurs cadres aspirent à vivre dans des centres pourvus en infrastructure de la vie moderne, donc, à caractère urbain. Le phénomène d'extra-version ?
 - b. puis, on peut ajouter que l'administration centrale et donc la bureaucratie émergente tend à combler les postes d'emplois des centres urbains cherchant ainsi, inconsciemment ou non, à se reproduire et donc à finir par se constituer comme classe sociale;
 - c. la dernière hypothèse tombant sous le sens d'un observateur attentif (relative et proche de ces deux dernières), est la suivante : grande concentration des cadres supérieurs et moyens se dirigent plus vers les projets bilatéraux et/ou multilatéraux des secteurs parapublic et privé, donc très rémunérateurs et rapportant d'autres privilèges dont cette classe dite "moyenne" devient de plus en plus friande.
- Dès lors, si l'on admet que tous ces cadres formés au Rwanda constituent le moteur du processus de développement, on est amené à se poser deux sortes de questions :
1. Pourquoi négliger la campagne en limitant ce processus aux seuls centres urbains, en l'occurrence la ville de Kigali ?
 2. Le phénomène de "fuite de cerveaux" l'est-il seulement et uniquement en terme pays-sous-développé vers un étranger développé, ou bien faut-il reconnaître qu'il peut être aussi un effet d'un simple rapport de forces internes à un pays, résultat d'un certain modèle de développement ?

Il n'est pas dans l'intention de cette réflexion de répondre à cette double problématique. Il importe de rendre compte du fait que la formation des cadres dans un pays nécessite autre chose qu'un ensemble de mécanismes bien agencés. Elle nécessite tout au moins une certaine position philosophique de base.

CRITIQUE DE LA PHILOSOPHIE

Portons la réflexion à un niveau qui dépasse et englobe donc l'institution universitaire rwandaise. D'après Ali MAZRUI (4), dans les pays en voie de développement, il existe actuellement deux sortes de philosophies universitaires. La philosophie centrée sur l'intellectualisme et l'individualisme. Et la philosophie axée sur l'implication pratique au développement.

Selon la première, les affaires universitaires concernent strictement les étudiants. Et ceux-ci, chacun en particulier, doivent se concentrer dans la poursuite intellectuelle pour atteindre un apprentissage académique très poussé. Les objectifs d'une telle position visent à développer les connaissances intellectuelles et à intégrer l'individu dans une culture scientifique codifiée, c'est-à-dire dans un ordre établi.

La deuxième alternative croit quant à elle que la carrière des étudiants et plus tard des cadres n'est pas complète tant et aussi longtemps qu'ils ne développent pas au cours de leurs études même antérieures une certaine disponibilité "readiness" à s'impliquer pratiquement dans les affaires quotidiennes de la société. En plus des études proprement dites, ils doivent alors s'appliquer à comprendre et à répondre aux besoins

des masses populaires avec sympathie, réagir contre le mal dans la communauté avec une bonne volonté morale tournée vers la réforme, vouer leur vie au développement global.

En conséquence, la première qui est héritée de la tradition occidentale développe chez l'individu et donc chez le cadre formé le sentiment d'égoïsme et d'individualisme quoique ces attitudes sont souvent occultées par la compétence, le savoir-faire et l'efficacité. La deuxième, qui est une orientation nouvelle, prépare des hommes qui, par leurs connaissances et leurs aptitudes doivent être des novateurs, des agents de changement et des éducateurs.

L'ASPECT PARTICULIER DE L'U.N.R.

Au vu de ces deux positions, extrêmes pour les uns, complémentaires pour les autres, il nous paraît qu'il n'est pas sans intérêt de voir comment l'U.N.R. se situe dans l'autre, paraît se démarquer singulièrement tout en développant les tendances favorisant la première philosophie.

En effet, l'U.N.R. est issue d'un mariage assez curieux. La philosophie des études à l'U.N.R. est une union Américano-Européenne dans un contexte africain-rwandais. Le nombre d'années d'études, la pertinence des programmes, les systèmes de coopération le démontrent clairement.

- a. En Amérique du Nord (U.S.A., Canada), on pousse les études vers une grande spécialisation,
- b. En Europe, on en reste beaucoup plus dans le général tout en essayant de trouver le juste milieu entre la spécialisation et "l'esprit cultivé".

- c. Les systèmes de coopération à l'U.N.R. se composent surtout de l'aide Canadienne, de l'aide Belge et de l'aide Française et ces systèmes sont forcément influencés par leur contexte et leur propre philosophie.

Ainsi, il ressort de toutes ces considérations que certaines facultés comme les S.E.S.G., les Lettres et les Sciences ont offert un premier cycle préparant moins directement au marché du travail et orientant donc la majorité des lauréats vers les 2^o et 3^o cycles. La Médecine produit des médecins généralistes mais devant d'abord travailler au pays 2 à 3 ans avant d'entreprendre leurs études de spécialisation. L'option agronomique et celle des Sciences appliquées (Ingénieurs Civils) n'ont encore produit de contingent suffisant pour les secteurs ruraux et d'infrastructure. Toutes les deux combinent les études générales coiffées d'un esprit ouvert mais tourné vers une certaine spécialisation au cas où l'occasion se présente de pousser ce genre d'étude beaucoup plus en profondeur.

Il est clair que la proportion des techniciens n'est pas encore suffisante et ce handicap freine le développement économique, surtout s'il est ressenti avec acuité à l'intérieur des campagnes. Cependant comme on vient de l'esquisser plus haut, aujourd'hui l'administration et les organismes par-étatiques sont devenus le principal réservoir d'emplois, donc le principal moyen de promotion sociale. On ne peut donc pas accuser l'U.N.R. de négliger la philosophie de l'application pratique au développement tout comme on ne peut pas l'innoncer, en tant que centre de convictions intellectuelles, de n'avoir pas pu relever des contradictions à son niveau de la société globale.

Former des cadres ça veut dire quoi ?

En principe, cela devrait signifier un essai d'adaptation de la personne à former, non seulement à son travail, mais aussi à un milieu en transformation plus ou moins rapide. Ce milieu, pour les rwandais, c'est le milieu paysan. C'est lui qui constitue près de 95% de notre population.

C'est donc sur et dans ce milieu qu'il faudrait le plus travailler. Ce milieu social dont nous sommes tous issus devrait nous prédisposer et nous préparer à faire face aux responsabilités qu'exige un développement authentique, c'est-à-dire un développement endogène. Or, il semble que notre Université n'ait voulu répondre qu'à des aspects de culture générale, de technique et de dimensions économiques pures.

La dimension humaine: rôle de formateur, sens et goût de l'être collectif, aptitude au dévouement pour ceux qu'on appelle "le bas peuple" ou la "masse" ..., sauf à quelques exceptions près, semble avoir été laissée dans l'ombre. La recherche d'une alternative novatrice ne paraît pas avoir été un de ses soucis primordiaux.

COUT SOCIAL DE L'U.N.R.

Il ne faut pas oublier qu'en 1962, le pays devait se contenter d'expédients (recyclages) pour former ces cadres. En 1966, deux premières promotions de bacheliers ès lettres (4 personnes) et des sciences économiques et sociales (4 bacheliers) sortent de l'Université Nationale du Rwanda.

Une année plus tard, cette dernière faculté décerne le même diplôme à 9 lauréats dont six rwandais, la Faculté des Lettres en

décerne deux tandis que la Faculté des Sciences commence avec une première promotion de quatre bacheliers.

Alors qu'en 1963, il y avait seulement 30 médecins étrangers au pays, aujourd'hui la Faculté de Médecine compte 143 médecins rwandais répartis plus ou moins équitablement à travers tout le territoire rwandais.

Incontestablement donc, avec l'avènement de l'U.N.R., un grand pas a été franchi dans la formation des cadres rwandais. Cependant, pour une si longue durée, l'ensemble des diplômés de l'U.N.R. (légèrement plus d'un millier) est une proportion ridicule pour un pays très pauvre, obligé de dépenser beaucoup d'énergies et de moyens financiers pour son institution de formation.

Car, il ne faut pas se le cacher, l'Université coûte cher à la communauté par rapport à sa population estudiantine et à la proportion de ses diplômés. Le fait que le pays soit aidé dans son financement par des pays et organismes amis ne change rien au problème. Il s'agit en dernière analyse des dépenses et des investissements consentis par la Nation.

Voici quelques chiffres significatifs des six dernières années.

Remarques

1° - La rubrique "argents" inclut aussi bien les budgets de fonctionnement et d'investissement prévus à chaque exercice financier plus le montant annuel (10 mois) de la bourse accordée aux étudiants.

**TABEAU N° 2 : DEPENSES VERSUS NOMBRES D'ETUDIANTS
ET DE DIPLOMES DE 1975/76 A 1980/81**

<u>Années</u>	<u>Etudiants</u>	<u>Argents⁺ FRW.</u>	<u>Diplômés</u>		
			<u>1° cycle</u>	<u>2° cycle</u>	<u>Total</u>
1975/76	676	134.552.000	91	23	114
1976/77	675	153.058.401	116	70	186
1977/78	677	159.394.169	92	74	166
1978/79	764	185.909.683	126	58	184
1979/80	809	247.505.404	106	45	151
1980/81	906	296.648.349	129	90	219

- a. Dans ces chiffres, on n'a pas pris en compte le montant de la bourse d'équipement considéré comme un don marginal.
- b. L'évolution des montants des bourses est passée de 6.500 F en 1976 à 9.000 F en 1980/81, avec 7.500 F pour 1977, 1978 et 8.000 F en 1979/80.
- 2° - Il faut noter cependant qu'il existe des services qui s'autofinancent à l'U.N.R. comme la Librairie, le Restaurant, etc.

Ce tableau se passe de beaucoup de commentaires. Une brève et simple analyse cependant révèle que depuis 1975/76, la capacité moyenne de l'U.N.R. a été de 751 étudiants. En diplômés, l'U.N.R. a fourni pour la même période une moyenne de 110 bacheliers (soit 18 bacheliers par faculté) et une moyenne de 60 lauréats du 2° cycle (soit six par faculté). Il est bien entendu qu'il faut garder beaucoup de réserves envers la "moyenne". On risque, en l'utilisant uniquement, de donner une mauvaise image de la réalité. Cependant, elle indique une tendance centrale qu'il ne faut pas négliger.

Par contre, si l'on veut s'aventurer à calculer le coût approximatif annuel d'un étudiant, on tombe sur des chiffres ci-après: en 1975/76, le coût approximatif était de 199.041 Frw; en 1980/81, le coût a naturellement grimpé pour atteindre un plafond de 327.426 Frw. Pour une moyenne de 751 étudiants à l'UNR pendant six ans, le coût moyen par étudiant a été approximativement de 261.222 Frw/an.

Jean-Paul l'Allier (5) nous donne un coût comparatif des étudiants dans les sociétés occidentales les plus développées: 280.000 Frw pour un étudiant américain, 310.000 Frw pour un canadien, 500.000 Frw en Allemagne fédérale et 700.000 Frw aux Pays-Bas. Il commente en disant ironiquement qu'à côté de ces étudiants, celui du Rwanda ne ferait pas trop mauvaise figure.

Toutefois, il convient (dans un calcul ultérieur de vérification) d'apporter à ce coût par étudiant à l'U.N.R. des correctifs importants si l'on veut refléter la situation réelle. On devrait considérer en fait les dépenses réelles moins les investissements, le coût de la coopération, les résidus des bourses conservés par les étudiants pour leurs dépenses personnelles, l'amortissement des investissements engagés bien antérieurement.

Mais de toute façon, même un calcul plus raffiné n'enlève pas le caractère foncier de la thèse selon laquelle tout argent engagé à et par l'U.N.R. provient de la volonté nationale de former et de se doter des cadres universitaires et de ce fait constitue une dépense fondamentale de la société.

Dès lors, il y a lieu d'affirmer que dans tous les cas, le coût par cadre à former à l'Université Nationale du Rwanda est très élevé par rapport aux moyens réduits dont dispose le pays et à ce que l'on trouve dans la plupart d'autres pays.

Il faut espérer néanmoins que dans l'avenir ce coût pourra baisser significativement si l'Université et les autorités du pays tiennent compte de deux facteurs importants: l'augmentation des effectifs de l'Université, qui n'entraînera pas de hausse

proportionnelle des dépenses et la rwandisation (complète) des postes qui amènera la disparition de nombreux coopérants dont le coût est très élevé" (5).

Au sujet de l'augmentation des effectifs par exemple, on est tenté de croire qu'avec l'avènement de l'U.N.R. renouvelée, avec deux campus désormais opérationnels (à Butare et à Ruhengeri) la situation va immédiatement changer.

Or, il n'en est rien. Si l'on peut espérer une amélioration à long terme, aucun signe à court terme ne semble justifier un optimisme qui serait maintenant gratuit.

En effet, pendant l'année académique 1981/1982, les deux nouveaux campus de l'Université Nationale du Rwanda n'atteignent qu'aux environs de 1000 étudiants. Et pour cause, la capacité d'accueil est réduite pour les deux campus. Cette contrainte physique se double d'une contrainte pédagogique en relation avec le taux de déperdition assez élevé. Ainsi, pour sortir en une année 300 diplômés de 2^e cycle par exemple, en supposant une continuité des études sans interruption, de la 1^{re} année de baccalauréat à la 2^e année de licence; soit donc au moins 50 lauréats par faculté, et en tenant compte d'une déperdition moyenne estimée à 15%, il faudrait admettre un contingent de 550 nouveaux étudiants chaque année. Or, si l'on tient compte du fait qu'à peu près de 650 restent engagés dans les programmes, cela fait un total de 1200 étudiants pour le Campus de Butare seulement. Le Campus de Ruhengeri quant à lui a une capacité d'accueil de 220 étudiants.

Et comme, d'une part le campus de Butare ne peut héberger plus de 850 étudiants

internes dans les conditions actuelles et que d'autre part on ne connaît pas les modalités d'expansion du Campus de Ruhengeri du moins pendant les cinq prochaines années, on peut dire que l'expansion quantitative de l'U.N.R. ne connaîtra pratiquement pas d'explosion pendant le prochain quinquennat.

En conséquence, on risque très peu de se tromper en avançant la conclusion que le pays a peu de chance de recevoir chaque année des cadres quantitativement suffisants à court comme à moyen terme. A moins bien sûr que les instances chargées de promouvoir le développement de l'U.N.R. n'essaient d'autres formules en vue de casser ce goulot d'étranglement.

En ce qui concerne la philosophie universitaire, on peut dire à juste titre que notre université a tendance à être extravertie. Forcément d'ailleurs si on ne perd pas de vue la conjoncture socio-économique interne et internationale que vit le Rwanda.

Tenant compte de cette conjoncture justement, nous pensons que face au problème de changement, le problème n'est pas de changer ou de ne pas changer; il est de savoir si l'inévitable changement sera imposé de l'extérieur ou si les rwandais réussiront à en maîtriser le cours dans un sens qui leur soit favorable.

Or, le circuit de la dépendance dans laquelle vit le pays et son Université est un cercle vicieux qui en matière éducative et en particulier dans une université sous-développée pose des problèmes graves de conscientisation et de moyens. Le schéma de ce cercle vicieux a été décrit par Héron de Alencart de la manière suivante :

"société sous-développée -----> structure non autonome donc inauthentique -----> sous-développement scientifique -----> formation insuffisante -----> insuffisance quantitative et qualitative des cadres -----> importation des cadres, des connaissances, des méthodes et des technologies -----> état de dépendance -----> donc sous-développement" (7)

Logique implacable! Face à ce réalisme extrême, il faut croire à l'instar de Tandom et d'Ali Mazrui que "une Université n'est pas seulement et uniquement une agence d'acquisition des aptitudes professionnelles. Elle est également une source de croyances, de convictions et de réflexions intellectuelles" (8).

C'est dans cette définition que réside probablement les préconditions à une prise de conscience de l'évolution de l'U.N.R., de la spécificité du développement au Rwanda, lequel développement est susceptible de se passer de l'esprit d'individualisme, de l'esprit de compétition et de promotion strictement personnelle.

CONCLUSION

La formation prochaine des cadres rwandais à l'Université Nationale du Rwanda dans l'esprit de la réorientation de cette institution, dépendra dans une large mesure de la justesse de l'évaluation de son impact sur le processus de développement du Rwanda ainsi que de la conception et de l'élaboration d'une philosophie authentique, garante de son évolution scientifique et technologique, donc de son avenir et en dernier instance de celle du pays.

En fait ce qu'il faut peut-être retirer de cette réflexion, c'est le fait que le développement des ressources humaines, si l'on accepte que c'est un problème-clé pour le progrès, est lié à une progression rapide à deux axes :

- l'expansion quantitative : mobilisation de toutes les ressources
- l'amélioration qualitative de ces mêmes ressources.

Ceci nécessite une stratégie qui dépasse les simples situations de crise à qui on apporte souvent des remèdes de courte durée.

L'action pour le développement a beaucoup plus de prise sur la situation qu'elle veut produire si elle est éclairée par des éléments de connaissance rationnelle, eux-mêmes améliorés par la rencontre avec la pratique.

La formation des cadres rwandais à l'U.N.R. ou ailleurs ne peut plus se passer désormais d'une certaine rationalisation, en l'occurrence celle qui minimise les dépenses tout en maximisant le rendement.

Emmanuel BUGINGO

Références Bibliographiques

- (1) BUGINGO, Emmanuel; NAHIMANA Ferdinand, 1981. - "L'Université Nationale du Rwanda face à la fusion avec l'Institut Pédagogique National" in DIALOGUE, n° 86, mai-juin.

- (2) U.N.R.; 1981, Follow-up des diplômés de l'U.N.R. de 1966 à 1981.

- (3) BUGINGO et NAHIMANA; op.cit. voir Tableau des Diplômés de l'U.N.R.

- (4) MAZRUI, A., 1971. - "Underdevelopment and undergraduate: two philosophies of University Education" in Culture et Développement, vol. 3, n° 1.

- (5) L'ALLIER, J.P.; 1977; - Rapport de la mission d'évaluation de l'U.N.R., Québec, p. 118.

- (6) Ibidem, p. 119.

- (7) de ALENCAR, H., 1970. - "L'Université pourquoi faire ?" in Développement et Civilisation, n° 39-40, juin, pp. 167 à 175, p. 173.

- (8) MAZRUI, A., et TANDOM, Y., 1966. - "The University of East Africa as a political institution" in Minerwa, vol. 5., n° 1, p. 382.



Suis-je trop exigeant? Je ne consentais à mourir pour la patrie qu'à la condition qu'elle ait vécu un peu pour moi.

Albert BRIE

L'AUTONOMIE DES COMMUNES

Les lignes qui suivent sont des "notes de travail" préparées par l'auteur, conseiller au développement de la Commune de Kanama, pour une rencontre avec des religieux désireux de s'engager sur le fonctionnement des communes rurales.
Nous pensons que ces indications précises et concises pourraient intéresser nos lecteurs.

N.D.L.R.

DEBUT DE L'INSTITUTION COMMUNALE

1. Il nous faut d'abord situer l'autorité communale:
 - Celle-ci instituée à la fin des années soixante est radicalement neuve et pas traditionnelle: le pouvoir était alors organisé sous forme de sous-chefferies dirigées par le pouvoir féodal tutsi.
 - Le découpage a été assez arbitraire: on a d'abord eu des Communes assez petites et peu viables correspondant à rien de traditionnel, mais à une institution belge plaquée sur une réalité radicalement différente: Exemple: la notion d'élection au suffrage universel d'un "Bourgmestre" et de "Conseillers Communaux".
 2. Cette situation a directement posé plusieurs problèmes:
 - La reconnaissance par la population d'une autorité extérieure, nouvelle, qui même si elle était élue, n'avait pour correspondance que le pouvoir ancien renversé.
- Cela est particulièrement net dans le Nord-Ouest où les pouvoirs familiaux (clans) traditionnels sont restés très forts.

- L'acceptation de différentes régions dans une même Commune, alors que des antipathies et méfiances traditionnelles puissantes existaient entre elles et le fait qu'une "région" risque de confisquer le pouvoir Communal.
- La compétence des responsables élus mais sans aucune formation à leurs nouvelles responsabilités pourtant très vastes et importantes (autonomie de l'administration Communale).

3. En conséquence, on peut souligner un problème de pouvoir:

- Le nouveau pouvoir envisageant ses rapports avec la population, mais sans écoute de celle-ci, et sans discussion avec elle de la validité des politiques imposées.

La population est ainsi d'une certaine manière méprisée par son pouvoir qu'elle a pourtant mise en place. Une incompréhension va ainsi se développer entre un pouvoir peu sûr de son autorité et peu compétent dans les moyens de l'exercer et une population gardant en tête l'image traditionnelle du pouvoir tutsi auquel on obéissait en paroles mais rarement en actes. Ajoutons que dans le Nord-Ouest le pouvoir réel est resté aux chefs de familles.

- Devant cette situation, les pouvoirs "extérieurs" (paroisses ...) vont tendre à renforcer leur propre autorité sans consultation avec les autorités locales.

LA REFORME DE 1973 ET SES LIMITES

- 1) 1973 apporte une transformation importante et d'abord une conception de la Commune comme cellule de base du développement, alors que jusque-là son travail avait été presque exclusivement administratif. En effet, dans son discours-programme du 1/8/1973, le Président HABYARIMANA souligne que "on s'attachera par priorité à la restructuration de la Commune, cellule de base de développement national. La Commune étant l'échelon administratif le plus rapproché de la popu-

lation, elle doit aussi être mieux adoptée pour aider la masse à se développer. Elle doit jouer un rôle fondamental dans le développement économique et social de la nation. C'est pour ces motifs que nous envisageons sa restructuration de façon à mieux organiser la prise en charge du progrès par sa population et à mieux orienter les efforts publics et privés conservés dans le cadre du développement... La Commune dépouillée de toutes intrigues politiques est appelée à devenir un centre de rayonnement des activités sociales, économiques et culturelles".

- 2) La Commune doit donc devenir un élément de base, moteur du développement dans le pays et plusieurs réformes visent à lui en donner les moyens :
 - Les Bourgmestres ne sont plus élus mais désignés en fonction de leurs compétences et de leur dynamisme, sans toutefois qu'aucun d'entre eux n'ait une formation ou une compétence particulière pour ce type de travail.
 - Les conseillers ne sont plus élus seulement proportionnellement au nombre d'habitants mais plutôt comme représentants de chaque région (secteur) de la Commune.
 - Des institutions nouvelles sont mises sur pied au niveau Communal (commission technique, conseil de développement) afin de dynamiser la réflexion et la mise au point de projets.
 - Le système fiscal est modifié afin de laisser la plus grande autonomie financière aux Communes.
- 3) Dans ces conditions, un travail important a été possible, les Bourgmestres étant réellement soucieux du développement de leur Commune (cf. prestige des visites officielles, inauguration de projets, importance de la "semaine des projets"). L'umuganda de la population a réalisé d'importants travaux (routes, ponts, constructions, ...)
- 4) Mais des obstacles se sont rapidement dressés :
 - Insuffisance du personnel Communal : il n'est pas possible de demander à une seule personne de s'occuper à la fois de toute l'administration, de toute la politique et de tout le développement d'une Commune.

On dit souvent que le métier de Bourgmestre est le plus dur de tous. Or, les Bourgmestres n'ont pas de cadres compétents pour les seconder. Un programme de nomination d'adjoints commence à peine à être mis sur pied.

- Il est difficile de demander à quelqu'un qui n'est jamais sorti de chez lui et qui n'a aucune formation particulière dans le domaine du développement de penser ce qu'il est possible de faire, de mettre sur pied des "projets". Et c'est ainsi que partout on va tendre aux mêmes types de projets conseillés par les autorités : construction de centres de santé, de bureaux communaux, de routes, etc. Ces projets sont certes importants, mais ne correspondent pas toujours aux priorités de la population. Mais que peut faire un Bourgmestre soucieux de l'emploi de ses jeunes ? Quelles activités commencer et comment ? S'il ne reçoit pas de soutien technique...

5) Un autre obstacle se dresse chaque jour davantage, celui des finances. La réforme fiscale a donné pendant quelques années des moyens financiers aux Communes qui ont pu financer ainsi sans aide extérieure plusieurs petits projets de développement (constructions communales, fermettes, ...). Mais à partir de 1979, l'Etat a sérieusement alourdi les charges des Communes : construction des ateliers scolaires (en principe financés par des aides) mais aussi des classes de 7e et 8e (construction d'une vingtaine de classes par Commune en deux ans et ce sans financement externe), augmentation justifiée du salaire du personnel (de plus de 100% pour les conseillers de 1000 à ... frw/mois et pour les Bourgmestres de 15.000 frw/mois. Or, cette augmentation des charges ne s'est accompagnée d'aucune recette nouvelle pour les Communes, sauf l'augmentation éventuellement des taxes de marché.

6) Cette situation financière tendue, accompagnée d'une mauvaise gestion communale (cette mauvaise gestion en période de vaches grasses ne posait pas tant de questions) va entraîner de très graves conséquences pour l'avenir :

- Les employés Communaux payés avec plusieurs mois de retard commencent à se faire payer par la population.
- Les travaux organisés par la Commune ne sont payés qu'avec des mois de retard et seulement à ceux qui ont les moyens de faire pression.
- Les rapports entre population et autorité communale vont être de plus en plus tendus; la relation de confiance entre les deux est en train de se briser.
- L'autorité communale, de plus en plus chargée de rapports à rédiger et de moins en moins autonome face aux grands projets, perd le contact avec la population.

POUR DES COMMUNES VRAIMENT AUTONOMES

1° Il apparaît dès lors très important de revenir à l'idée de base du discours-programme de 1973 (et de celui de 1979) afin de rendre aux communes les moyens d'être des pôles de développement, si du moins cette stratégie reste celle des autorités. Ce qui n'apparaît plus évident actuellement en raison de l'absence de moyens techniques et financiers accordés aux communes et à l'accent mis de plus en plus sur des gros projets de développement travaillant sur plusieurs Communes avec un programme préétabli (crédit de gros organismes financiers internationaux avec programmes de développement négociés à Kigali sans aucune consultation locale sauf parfois "pro forma". Exemple pour la mise en oeuvre du G.B.K., le projet rédigé à été soumis à l'assemblée des bourgmestres concernés mais on n'a pas tenu compte de leurs questions, car tout était déjà rédigé et calculé! Et on ne trouvait "pas le temps" de consulter les autorités locales.

2° Les Communes ont besoin de moyens financiers propres leur permettant une réelle autonomie de gestion (nouvelles recettes, prises en charge de salaires plutôt que des subsides irréguliers) à condition que celle-ci soit accompagnée d'un contrôle financier plus strict. Les communes ont besoin d'un soutien technique afin de faire l'inventaire des besoins et possibilités locales avec la population, d'élaborer et de transmettre les projets bien étudiés. Les ONG peuvent faire un travail important dans ce domaine s'ils n'oublient pas tous les

facteurs limitants cités plus haut. Dans cette situation, il apparaît également important de soutenir davantage les gens afin qu'ils prennent eux-mêmes en charge leur développement plutôt que de s'asseoir et attendre et compter sur une Commune qui n'a pas les moyens ni l'autorité nécessaire pour les appuyer. C'est dire toute l'importance de la mise sur pied des comités spécialités chargés de l'entretien des points d'eau ou de la gestion des écoles par exemple.

J.P. GODDING

PITIE POUR LES PATRONS

J'ai pitié de vous,
Pauvres patrons,
Travaillant du matin au soir,
Sans minute pour vous asseoir.

J'ai pitié de vous,
Hommes toujours sérieux,
Sans calme ni sourire
Sans douceur ni saveur.

J'ai pitié de vous,
De vos têtes,
De vos nerfs,
De votre bouche,
De vous-même.

Vous êtes des grands
Des princes, des commandants,
Des rois, des dieux sur terre,
Patrons non patronnés.

J'ai pitié de vous,
Ayez pitié de vous-même,
De votre famille,
Qui vous cherche,
Quand vous ne rêvez qu'au travail,
Et à l'argent.

H.B. HABYARIMANA

Actualités rwandaises

NOUVELLE REDACTION POUR UN VIEUX DICTIONNAIRE

Les dictionnaires déjà publiés par le Père Hurel, puis par le Père SCHUMACKER, avec leurs deux volets kinyarwanda-français et français-kinyarwanda, ont rendu de très grands services. Le dernier en date, celui du Père Gérard VAN OVERSCHELDE, qui ajoute de nombreux exemples permettant de saisir le sens et l'emploi des mots, est épuisé. Nous sommes reconnaissants envers le Père Gérard, qui nous a communiqué toutes les notes préparatoires à la deuxième édition de son dictionnaire, édition qui, n'ayant pu être menée à son achèvement telle quelle, a été pour nous l'occasion d'oser entreprendre une rédaction nouvelle.

La tâche nous fut grandement facilitée grâce à l'aide du Département de Linguistique de l'Institut National de Recherche Scientifique à Butare, qui nous a transmis une version inédite de son dictionnaire rwanda tel qu'il existe actuellement, résultat d'une vingtaine d'années de recherche. Sur le plan de la qualité, la version mise à notre disposition est en cours de remaniement profond à l'I.N.R.S., bien qu'elle corresponde à peu près à la version finale sur le plan de la quantité des mots traités. Le Professeur André COUPEZ, chef de ce service, voudra bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude, ainsi que l'équipe des chercheurs de l'INRS, Simon Bizimana et ses collègues, qui tentent, jour après jour, de préciser un peu plus, un peu mieux, le sens de quelques 25.000 mots-vedettes... Tout le monde sait combien la composition d'un dictionnaire peut-être un travail long et pénible!

Merci également à Gilles-Marius DION, dominicain, qui nous a communiqué une liste de notes personnelles patiemment rédigées, et à Mademoiselle Anne-Marie Gillis, qui a accepté de revoir le texte au point de vue de la philosophie française.

Il est évident que le présent travail n'a pas un caractère définitif. Tout n'y est pas parfait, et ceux qui ne se doutent pas de l'incroyable complexité de la langue rwandaise seront peut-être les seuls à s'étonner d'y découvrir des imprécisions, des omissions, des erreurs. Nous faisons nôtre ce proverbe bien connu de la sagesse rwandaise : *igisuzwa kibikiwutse uwubwira*, une mauvaise huppe vaut mieux qu'une calvitie.

Il s'agit en effet d'une première rédaction, provisoire, polycopiée. La publication, à tirage limité, se fera progressivement, par fascicules, au fur et à mesure de nos possibilités. Le premier fascicule, allant de A jusqu'à H, devrait voir le jour vers la fin de la présente année. Notre but évident est de rendre rapidement accessible aux intéressés l'ensemble des informations dont nous disposons, et de recueillir les réactions et suggestions des connaisseurs du kinyarwanda. Dans un deuxième temps, nous verrons éventuellement à faire imprimer l'ensemble de l'ouvrage.

1. Où et comment trouver un mot ? Les mots du dictionnaire sont rangés selon l'ordre alphabétique du radical, qui est toujours transcrit en majuscules; il faut faire abstraction des préfixes classificatifs, notés en minuscules. Pour trouver tel mot, il faut donc s'habituer à en discerner le radical. Par exemple : *umuntu*, se trouve sous -NTU; *kubona* sous -BONA.

2. Le lecteur ne s'étonnera pas de ce que plusieurs mots dérivés aient été volontairement omis. En effet, à partir d'un radical donné, on peut facilement déduire soi-même de très nombreux dérivés: lorsque ces dérivés sont grammaticalement prévisibles, et ne présentent aucune anomalie de forme ou de sens, ils ne sont habituellement pas repris.

3. Comme dans les langues européennes, les verbes sont indiqués en général à l'infinitif, systématiquement suivis de la terminaison du perfectif; par

exemple : *guth*, -*haye* : donner à.

4. Pour les substantifs, nous avons chaque fois noté les classificateurs du singulier et du pluriel, par exemple : *umuntu*, *aba-*.

5. Les voyelles longues, c'est-à-dire celles qui, dans la prononciation, durent plus longtemps que les brèves, sont toujours notées par un redoublement de la voyelle, pour habituer l'étudiant à la bonne prononciation, et aussi pour pouvoir bien distinguer l'accent haut antérieur et postérieur (cfr le Colloque du GERLA, U.N.R., Juin 1981).

6. Chacun sait l'importance de la tonalité en kinyarwanda : elle fait partie intégrante du mot. Nous avons retenu un signe tonal, l'accent (*ˊ*), qui indique une tonalité haute. Par là, nous ne prétendons pas rendre compte de toutes les nuances de la tonalité, nous visons cependant à une prononciation relativement exacte.

Pa rapport aux dictionnaires Schumacker et Van Overschelde, un avertissement est ici nécessaire : afin de trouver la position exacte de l'accent haut, il faut le déplacer systématiquement d'une position vers la fin du mot : par exemple, Schumacker écrit *gukora*, ici on écrit *gukóra* (cfr Overduive, Apprendre la langue rwanda, pages 19 et 327).

7. Les chiffres arabes servent à distinguer entre eux les différents sens d'un même mot. Par exemple : *umuhondo*. 1° Couleur jaune; 2° Colostium; 3° Espèce de plante.

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, nous vous proposons maintenant l'analyse de deux mots traditionnels, *kubyayara* et *utugo*.

kubyayara, -ye.

1° (syn. *kwibaruka*, *kwirabuka*), enfanter, mettre au monde; veler, mettre bas.

Ex: *umugore wa N. yabyaye impanga* : la femme de N. a eu des jumeaux.

2° Ne pas être stérile en parlant d'un individu mâle, ou d'un taureau.

3° Jouer le rôle de parrain.

Ex: *Ko umwawana wa N. azababizwa ejo ntuvamenga uwazamubayaza* ? : l'enfant de N. sera baptisé demain, ne saurais-tu pas qui sera son parrain ?

4° En parlant de certaines plantes, se ramifier ou se reproduire dans le sol.

Ex: *Iyo wutooki rutabyaye rutacika* : quand une bananeraie nese reproduit pas, elle disparaît.

5° En arriver à produire, à laisser surgir ce que l'on avait prévu; être amené à révéler sa pensée.

Ex: *Intanganya zibayaza umwawano* : les disputes dégénèrent en bataille.

Komeza umubazé arabayaza ijamba : continue à le questionner, il finira par dire quelque chose.

6° Accroître, augmenter, produire.

Ex: *Iyo ucuruje neza amashyamba washoye abayaza ingu-nyu* : quand tu es habile en affaires, l'argent que tu investis fructifie.

7° Faire du bien à celui qui était en difficultés, lui rendre un grand service.

8° (+ umuntu) : être né des mêmes parents que le père ou la mère de quelqu'un.

9° (euphémisme), en parlant de certains instruments, tels que la jarre (igicuba), la batarde, le tambour, le mortier, la meule, etc., se briser, se fendre.

Locution, kubyaáirira inzigo: subir les conséquences fâcheuses d'un mal qu'on a fait à autrui.

Autres locutions, V. ikibira, icumu, amézi, umugurú, inkaangura, ikimena, ubusa, intúgu-nda.

urugó, in-

1° Palissade, clôture autour d'une habitation.

Ex : Icyafatunaga abanyarwanda bábuka ingó abanyarwanda abanyarwanda ibikoko: si les rwandais construisaient des enceintes autour de leurs habitations, c'était souvent par crainte des fauves.

2° Aire ou espace délimité par les palissades autour de la maison. Mu rugó (divination): partie du milieu d'une planchette divinatoire; partie postérieure du gésier d'un poussin divinatoire. Mu rugó rw'abatwaa (divination): partie inférieure d'un poussin divinatoire.

3° Résidence, demeure, habitation, foyer.

Ex : N. gúite ingó ebyizi kandi ntagira umugore, azazigira iki ? : N. a deux résidences et il n'a pas de femme, qu'en fera-t-il ?

Locutions, gushingira urugó: fonder son propre foyer, prendre femme. Gutá urugó: abandonner son foyer, sa famille. Kugera mu rugó: en parlant des époux, rendre la toute première visite aux parents de l'épouse dans les jours qui suivent le mariage. Kugwa mu rugó: ne pas être servi, ne rien se faire présenter ou

offrir dans un foyer où on s'est rendu. Kurwóga mó: être absent de la maison. Kurwóga mó wényine: être seul à la maison. Urugó rw'umwami: intendant de la cour royale; pasteur en chef des vaches inyaambo.

4° Membres d'une famille nucléaire; biens du ménage.

Ex : Ntawidisha urugó: tu n'es pas plus riche que moi.

Urugó ruwose rurambara umyambato kandi ntá magaranga m'ite: toute la maison me réclame des vêtements alors que je n'ai pas d'argent.

Urugó ruwubaka ababiri (proverbe): le foyer se construit à deux.

5° Femme de quelqu'un.

Ex : Urugó rubi ruguhambana ubugungu (proverbe): une mauvaise épouse t'enterre vivant (une femme acariâtre est pire que la mort).

Urugó rubi rububaza imihutse (proverbe): une mauvaise épouse te prive d'amis (impolie, elle éloigne les amis).

Autres locutions, V. kubónera, guhána.

Irénée JACOB

A B C D E F G H I J K L M N

LE COLLEGE SAINT-ANDRE DE KIGALI

VINGT-CINQ ANS DÉJÀ!

Des festivités marquent cette année les vingt-cinq ans d'existence du Collège Saint-André. Cet établissement n'est pas sans renom dans la capitale et dans le reste du pays. Mais le collège n'a pas toujours dominé les hauts de Nyamirambo. Il a connu en effet des débuts modestes, au temps où il était recius dans le voisinage de l'Economat Général de Kigali.

Fondation du diocèse de Namur, le Collège Saint-André a perpétué jusqu'à ce jour une tradition d'"abbés-directeurs", tous originaires de ce diocèse de Wallonie: Cuvellier - Greindl - Postal - Gérard et aujourd'hui l'Abbé Gabriel Goffinet qui n'est qu'un directeur "ad-interim", attendant le jour où l'archidiocèse de Kigali prendra définitivement et pleinement le relais.

Depuis 1957, la physiologie du Collège a beaucoup changé. Dans le corps professoral, il n'y a plus que trois laïcs belges (deux assistants techniques et un volontaire) et dans les bâtiments des professeurs, on y trouve que trois prêtres étrangers (le directeur, son confrère l'Abbé Robert et le P. Pierre Catin, Père Blanc, qui les a rejoints depuis deux ans). Une vingtaine de professeurs rwandais, nommés et rétribués par l'Etat rwandais assurent désormais l'essentiel de l'enseignement. Autre évolution : conçu comme un collège d'humanités, Saint-André a dû se plier récemment aux contraintes de la réforme scolaire qui a bouleversé sensiblement ses programmes. Si la section scientifique se maintient, la vénérable section "latin-science" qui a fourni au pays une belle fournée d'humanistes (quelques trois cent diplômés) a dû faire place à une section "lettres", sorte d'école de langues modernes, qui, à défaut d'engendrer des Cicéron, des Kagame ou des Einstein, pourrait à l'avenir ne



St-André 1961. Que sont-ils devenus ?
« O temporal o mors ! »

produire que des interprètes.

Actuellement, 280 élèves suivent les cours du Collège Saint-André. Ils sont tous internes. Leurs familles contribuent au financement de l'institution par un minerval annuel de 3.000 FRW; l'Etat y ajoute 13.000 FRW annuels par élève et prend en charge les frais d'eau et d'électricité. Le reste du financement provient de sources externes : Carême de partage de Namur, ASBL Belge : "Les Amis de Kigali" et surtout le Catholic Relief Service Américain qui couvre 30 à 40 % du budget alimentaire de Saint-André. En outre, le Collège élargit ses ressources d'auto-financement en servant de relais à ce dernier organisme pour l'entreposage de vivre et leur distribution dans le pays.

En 25 années, Saint-André est parvenu à créer une tradition qui lui est propre. Il le doit en premier lieu à des éducateurs, qui non seulement ont fait part de leur savoir, mais qui se sont dépensés pour leurs élèves et leur ont transmis une qualité et un style de vie.

Conçu à l'origine comme Collège Episcopal chargé de former une élite chrétienne engagée, le Collège Saint-André a sans doute contribué à donner au pays une élite intellectuelle. Mais qu'en est-il de l'engagement chrétien de ses diplômés ? De la réponse à cette question dépend peut-être l'orientation future de cet établissement.

AD MULTOS ANNOS !

DIALOGUE

Dans l'Eglise au Rwanda

CATECHESE OU NON ?

L'article qui suit exprime le point de vue personnel de son auteur, professeur de religion dans deux établissements secondaires du Rwanda. Nos écoles deviennent pluralistes au niveau religieux. Comment imaginer un cours de religion qui soit acceptable par tous ? Comment diffuser l'information religieuse de la démarche de la foi ?

Les éducateurs apprécient les remarques du P. Mayence et nous espérons qu'ils réagiront à ses propos.

N.D.L.R.

JE PREFERE REPONDRE PAR LA NEGATIVE

Catéchèse ou non ?

C'est une question qu'il est bon de se poser à propos des cours de religion que nous donnons dans nos écoles. Personnellement je préfère répondre par la négative. Je sais que mon point de vue n'est pas partagé par tout le monde. Il est important d'y réfléchir, car cela implique des attitudes concrètes vis-à-vis de nos élèves et cela pose aussi le problème académique des examens et des résultats à transcrire sur les bulletins.

Un cours de religion donné dans le cadre d'une école, à l'intérieur d'un horaire, au milieu d'autres matières, avec des interrogations et examens, à des étudiants qui sont tenus, s'ils sont catholiques, d'assister au cours, d'écouter et d'étudier, un tel cours de religion me semble devoir différer totalement d'une

catéchèse.

La catéchèse, tout en enseignant un contenu doctrinal, est surtout la démarche qui consiste à "initier" quelqu'un à une vie de Foi, à une rencontre libre et personnelle avec Jésus-Christ dans une communauté chrétienne vivante. Cette Foi est appelée à se vivre en communauté fraternelle dans la prière et dans l'engagement concret pour la construction du Royaume sur notre terre. Un cours de religion d'autre part, étant donné le cadre dans lequel il doit se donner, devrait d'après moi avoir comme objectif unique de transmettre la "doctrine chrétienne" qu'implique la Foi au Christ au sein de son Eglise.

FOI ET DOCTRINE NE SONT PAS LA MEME CHOSE !

La Foi est un engagement personnel et libre, une confiance accordée à quelqu'un (Foi chrétienne évidemment). Elle peut être la conséquence d'une rencontre avec le Christ lui-même ou avec un de ses disciples, elle peut aussi être le résultat d'un appel intérieur. Mais elle doit toujours aboutir pour l'adulte à une ratification personnelle d'une appartenance à une communauté de "croissants", qui manifestent leur Foi et l'approfondissent dans la prière personnelle et communautaire et nécessairement aussi dans une transformation du monde.

La Doctrine (Contenu de la Foi) d'autre part est un ensemble de "vérités" que des croyants affirment sur des questions de vie, des problèmes humains, sur Dieu, sur l'Eglise, sur le monde, le sens de son Histoire etc... Certaines de ces "vérités" peuvent être rationnellement établies et seraient donc valables pour tout le monde. Mais d'autres ne sont perçues qu'à travers une "révélation" faite aux croyants et uniquement à eux.

Un "professeur de religion", en tant que tel, peut transmettre une doctrine, il ne peut pas transmettre la Foi. Un étudiant, chrétien convaincu, peut étudier la doctrine de l'Islam sans pour autant être ou devenir un musulman. Un étudiant, musulman convaincu, peut

étudier la doctrine chrétienne, comprendre de quoi il s'agit pour les chrétiens, sans pour autant renier son appartenance à l'Islam. Obtenir beaucoup de "points" dans un examen de religion n'indique absolument rien sur la valeur de la Foi d'un étudiant, ni sur la qualité de son engagement chrétien. On a vu des garçons qui étaient des musulmans convaincus et pratiquants obtenir le prix de religion chrétienne. On a vu un prêtre catholique enseigner le Coran à des musulmans avec beaucoup de compétence et de respect. Cela n'a rien de contradictoire !

La CATECHÈSE, dans une école, se fera dans le cadre d'une liturgie, d'une retraite ou d'une récollection, d'un engagement dans un mouvement chrétien, dans un groupe de prière etc... où l'élève sera communautairement interpellé dans la LIBERTÉ pour rencontrer le Christ.

Devant une classe d'élèves obligés de m'écouter et d'étudier la matière que j'enseigne, comment pourrais-je penser à faire de la catéchèse ? Et si de plus il y a dans le groupe des non-chrétiens, pourrais-je vraiment m'imaginer que dans le cadre d'une classe je puisse espérer qu'ils soient librement interpellés par le Christ ? Serait-ce d'ailleurs honnête de ma part de "profiter" de ma situation de professeur pour violenter leur conscience et courir le risque de les encourager à l'hypocrisie ? Le même problème se pose, mais d'une façon différente, pour l'enseignement de la religion à des chrétiens appartenant à des Eglises différentes. La toute grande partie de mes cours de religion sont tout aussi valables pour des Catholiques, pour des Episcopaliens, des Presbytériens etc... Mais si dans mon auditoire il y a des élèves de différentes appartenances chrétiennes (dans le cas contraire également d'ailleurs), je me sens tenu d'avoir un grand respect pour les convictions de chacun. C'est en plus une occasion favorable, mais difficile, d'initier les étudiants à un vrai oecuménisme, qu'il ne faut pas confondre avec un "indifférentisme" ! Chacun, dans l'esprit de Vatican II, a à faire son examen de conscience dans la situation douloureuse de la sépa-

ration des Chrétiens. Un cours de Religion devant un auditoire pluraliste au point de vue chrétien, est peut-être un excellent cadre pour initier nos futurs adultes chrétiens à la redécouverte de notre unité. Si mon cours était une catéchèse ou essayait de l'être, je comprendrais que les responsables d'autres religions se formalisent vigoureusement en apprenant que leurs fidèles assistent à mon "cours". Je ne me formaliserais pas, quant à moi, en apprenant qu'un catholique s'informe sur l'Islam, sur le Bouddhisme, ou sur une Eglise Chrétienne en rupture avec la nôtre. Mais je regretterais amèrement le fait qu'on essaye "par la force" ; quelle qu'elle soit, de faire changer l'option d'un de mes frères.

QUE PENSER DES "POINTS" DE RELIGION ?

Le problème de savoir s'il faut ou non totaliser les "points" de religion avec l'ensemble des autres matières et influencer ainsi la moyenne des résultats, ce problème dont la solution proposée au niveau national ne me satisfait pas, est en soi secondaire. Mais il peut néanmoins prendre de l'importance en raison de situations concrètes de notre population scolaire.

Si le cours de "religion" était une vraie catéchèse, je ne pourrais pas en conscience accepter de le sanctionner par des points totalisés avec l'ensemble des cours. La catéchèse est une démarche d'Eglise, animée par l'Esprit de Dieu qui agit encore aujourd'hui dans nos communautés. Par étapes progressives et dans la prière, les catéchisés sont amenés à faire des gestes qui les engagent dans notre monde. La partie "enseignement" ne peut se distinguer ici de la démarche de "conversion"... Comment pourrais-je évaluer moi-même le travail de l'Esprit dans le cœur de mes élèves ?

Le cours de Religion étant destiné en soi à assurer la transmission d'une doctrine, d'une connaissance "objective", d'une "science", on pourrait très bien sanctionner par un résultat scolaire le degré d'assimilation intellectuelle de l'élève et son application à étudier et surtout à réfléchir sur les questions

abordées en classe. Mais il y a une situation concrète dans nos écoles, à l'exception des séminaires bien sûr, qui fait que nous nous trouvons la plupart du temps devant une population pluraliste : tous ne sont pas catholiques, ni même chrétiens. Les non-catholiques désirant ne pas assister au cours de religion catholique doivent également être classés. Quels points leur donner ? N'y a-t-il pas en plus une difficulté à laisser les non-catholiques libres de faire tout autre chose pendant les heures de religion : étude personnelle des matières profanes, lectures en rapport avec les autres cours ou ... récréation ? Les catholiques pourraient se sentir frustrés : Dieu sait si les étudiants des classes supérieures sont avides d'heures supplémentaires d'études.

On voit parfois des cours et examens organisés pour les protestants qui étudient dans des écoles qui ne sont pas sous la responsabilité des protestants. Cela se fait par correspondance. Mais nos frères protestants ne sont pas équipés en personnel pour vraiment donner un enseignement suivi et de valeur dans les écoles qui ne sont pas les leurs. D'autre part le problème des musulmans reste sans solution puisque la communauté musulmane, à ma connaissance, n'a jamais pris d'initiative pour assurer la formation religieuse de leurs enfants présents dans nos écoles.

L'EXEMPLE DU COLLEGE DE GISENYI ET DU LYCEE DE NYUNDO

Au Collège de Gisenyi, depuis des années nous n'admettons pas les résultats de religion avec les autres matières. Nous nous en trouvons très bien. Tous les élèves suivent les cours de religion, qu'ils soient catholiques, protestants ou musulmans. Nous nous refusons, en tout cas moi personnellement, à faire quelque prosélytisme que ce soit dans le cadre du cours de religion. Pour ma part, j'ai été plusieurs fois interpellé par des élèves qui voulaient songer à devenir catholiques. Je les ai toujours fermement encouragés à approfondir leur propre religion ou communauté chrétienne. Pour le cas des protestants, lorsque c'était

possible, je les ai mis en rapport avec leur pasteur. Lorsqu'il s'agissait des musulmans, je les ai invités à prier et à étudier le Coran. Je leur ai toujours fait une obligation morale de postposer en tout cas leur nouvelle option à une période postérieure à leur séjour dans notre école.

Au Lycée de Nyundo, où j'ai également à donner un cours de religion, les points sont au contraire additionnés aux autres matières et influencent donc la moyenne de chaque élève. Les jeunes-filles protestantes ne suivent pas le cours que je donne : elles font "étude" pendant que leurs compagnes catholiques sont en classe et elles reçoivent à l'examen un minimum de 90 % des points ! C'est une situation malsaine et injuste.

UNE SOLUTION A ENVISAGER

Si jamais à propos de cette question il s'avérait indispensable d'uniformiser la façon de faire dans tous les établissements catholiques (je me demande au nom de quoi cette uniformisation pourrait se justifier!), il y aurait peut-être une solution à envisager. Mais est-elle possible ?

Que les représentants légaux de toutes les communautés croyantes se mettent d'accord sur quelques points :

- 1° Tous les élèves suivront le cours de religion donné dans l'établissement et seront donc soumis aux mêmes exigences scolaires.
- 2° Tous les professeurs de religion s'engageront sincèrement à respecter scrupuleusement la foi de chacun et à s'abstenir absolument de tout prosélytisme pendant le cours proprement dit.
- 3° Dans la mesure du possible, au point de vue temps et compétence, les professeurs de religion s'engageront à donner une information intelligente et respectueuse des points de vue d'autres confessions religieuses.

4° Chaque Directeur s'opposera catégoriquement à toute "conversion" pendant la période où le jeune fréquente son établissement.

5° Un système de contrôle du respect de ces points pourrait être trouvé de commun accord et les irrégularités seraient publiquement dénoncées et blâmées.

DES ECOLES PLURALISTES : UNE CHANCE POUR LE RWANDA

Sommes-nous mûrs pour une telle solution ? Je crois qu'elle irait dans le sens de Vatican II :

"Le Concile Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute CONTRAINTES de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme un public..." (Dignitatis humanae, n° 2)

Le problème soulevé dans ces lignes ne se poserait pas du tout de la même façon si on se trouvait dans des écoles rigoureusement confessionnelles. Tel est le cas évidemment dans un Séminaire ou une Ecole Coranique.

N'est-ce pas une chance pour les communautés chrétiennes du Rwanda d'avoir justement des écoles pluralistes où doit apprendre à se vivre ce respect et ce dialogue ouvert entre croyants.

"L'Eglise Catholique exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux" (Vatican II, Nostra aetate, n° 21)

Je termine en formulant un souhait. Qu'on impose en tout cas pas pour ce qui est des "points" de religion une solution uniformisée sans tenir compte des différences de situations concrètes : en personnel, en élèves, et ... en charismes !

KIBEHO ENCORE A LA UNE!

"LES APPARITIONS DE LA VIERGE MARIE AU RWANDA"

Les "apparitions" de Kibeho continuent de défier la chronique. DIALOGUE y a déjà fait écho dans son numéro 93. On y présentait les citières qui ordinairement peinent à l'Eglise de se prononcer non pas sur la véracité d'apparitions, mais sur la légitimité d'un culte rendu à tel endroit à Dieu ou à l'un de ses saints. On souhaitait aussi une intervention ecclésiastique à Kibeho pour écouter les questions des pèlerins, répondre à leur désir de prière et de conversion et faire le tri dans leurs dévotions. L'intérêt de Kibeho ne concerne pas seulement les apparitions et les révélations. Il réside aussi dans les rassemblements des foules et l'émotivité religieuse que ces phénomènes suscitent.

Aujourd'hui nous présentons un article d'une toute autre tenue. Il est écrit par un prêtre qui, sans aucune réserve, donne foi aux événements de Kibeho. Il expose les faits à sa manière, sans guillemets et sans hésitations. Il s'agit donc du témoignage d'un croyant. Certains estimeront que les faits sont déjà interprétés religieusement. Les lecteurs seront intéressés par ces pages. DIALOGUE est heureux de verser cet article à son dossier qui, espérons-le, s'enrichira encore d'autres contributions exprimant d'autres opinions. Ne dit-on pas au Rwanda : "UBWENGE BURARAHURWA" et encore "UBWENGE BU'UMWE BURAYOGERA" ?

N.D.L.R.

"Dieu passe la journée en dehors du pays, mais vient passer la nuit au Rwanda", dit un proverbe rwandais. Ne va-t-on pas dire la même chose de la Très Sainte Vierge Marie, mais alors ce ne sera plus une boutade manifestant une conviction profonde inscrite dans le cœur et la mentalité des Rwandais, mais bien une réalité vécue



(Photo: A. Cumpa)

Anathalie Mukamazingipaka
Apparition du 15/8/1982

physiquement à Kibeho, depuis la première apparition de la Vierge le 28 Novembre 1981.

Le Rwanda est un petit pays situé au coeur de l'Afrique, d'une population d'environ 5 millions d'habitants et dont plus de la moitié est catholique. L'école des soeurs, où se déroulent les apparitions, se trouve dans le Diocèse de Butare, à environ 30 kms de cette ville qui est la deuxième du pays. La première apparition de la Vierge a eu lieu le samedi 28 Novembre 1981, à une jeune fille de 17 ans du nom d'Alphonsine MUMUREKE. Cette élève se trouvait en première année de l'école secondaire.

LES FAITS

C'était au réfectoire des élèves à 12 h 35'. Alphonsine faisait le service de ses compagnes, à table. Elle était très heureuse, nous dit-elle, mais sa joie était mêlée d'une certaine peur. Tout à coup, elle entend une voix qui l'appelle :

- "Mon enfant"

Elle répond : "Me voici".

Aussitôt, elle se dirige vers l'allée, s'agenouille et fait le signe de la croix.

- Alphonsine dit : "Femme, qui es-tu ?"

- La dame répond : "Je suis la mère du Verbe".

Puis elle demande à la jeune fille : "Dans la religion, qu'est-ce que tu préfères ?"

Alphonsine répond : "J'aime Dieu et sa Mère, qui nous a donné l'enfant qui nous a rachetés".

- La Vierge dit à Alphonsine : "S'il en est ainsi, je viens te rassurer, car j'ai exaucé tes prières. Je voudrais que tes compagnes aient la foi, parce qu'elles ne croient pas suffisamment".

- Alphonsine lui dit : "Mère du Sauveur, si vraiment c'est Toi qui viens nous dire qu'ici, dans notre école, nous avons peu de foi, Tu nous aimes. Je suis vraiment comblée de joie que tu te montres à moi".

Alphonsine dit que la Vierge n'était pas vraiment blanche "muzungu" comme on la voit d'ordinaire sur les images. Elle ne portait pas de souliers. Elle avait une

robe blanche, sans couture. Je croyais, dit-elle, que personne d'autre qu'elle se trouvait à mes côtés. Plus tard, on m'a dit que je me trouvais au réfectoire. Mes compagnes m'ont dit que je parlais en plusieurs langues : français, anglais, kinyarwanda et d'autres langues qui leur étaient inconnues.

Quand la Vierge bénie de Dieu allait partir, j'ai dit : "Je vous salue Marie" trois fois et la prière : "Venez, Esprit Saint". Quand elle est partie, je ne l'ai pas vu disparaître à l'horizon, comme à l'ordinaire, mais je la voyais monter au ciel comme Jésus.

La Vierge est ainsi apparue à Alphonsine plus de 30 fois, toujours à l'école de Kibeho. Le 12 janvier 1982, avait eu lieu la première apparition à Anathalie MUKAMAZIMPAKA. Jusqu'à ce jour Anathalie a eu une vingtaine d'apparitions. Le premier mars 1982, c'était Marie-Claire MUKANGANGO, qui avait sa première apparition de la Vierge. Depuis ce jour, la Vierge s'est montrée à Marie-Claire plus de 18 fois.

La plupart du temps, les apparitions ont lieu, soit au dortoir, soit dans la cour de l'école, face au dortoir. Les jeunes filles sont parfois prévenues des visites de la Vierge, soit en songe, soit au cours d'une apparition. D'autres fois, la Vierge vient à l'improviste.

Depuis le mois de mai, deux élèves de l'école primaire ont été elles aussi choisies par la Vierge pour être ses confidentes et ses messagères. Il s'agit de Valentine NYIRAMUKIZA, née en 1965, qui a terminé l'école post-primaire, et Stéphanie MUKAMURENZI, née en 1968, qui étudie en 7ème post-primaire.

Les apparitions à ces deux enfants de l'Ecole primaire ont eu lieu, d'abord à l'école, puis à l'église paroissiale de Kibeho.

LE MESSAGE

Les apparitions ont parfois lieu en plein jour, mais le plus souvent, elles ont lieu le soir, après ou pendant la prière du soir ou la veillée de prières que font les élèves chaque jour. Cette veillée est très priante et très animée. Plusieurs chants, surtout les

chants à la Vierge, sont dansés et accompagnés par le rythme de tambour ou les battements des mains. Il n'est pas rare que la Vierge se montre à 1'une des 3 élèves, pendant une telle veillée. Une fois, la Vierge est apparue à Marie-Claire pendant la veillée de prières et de danses. D'ordinaire, les enfants, pendant l'apparition ne voient pas les personnes ou les objets qui les entourent, ils sont dans un autre monde. Marie-Claire a demandé, ce jour-là, à la Vierge la faveur de voir les élèves qui dansaient, en même temps que la Vierge. La Vierge a accepté pour quelque temps. Aussi, nous raconte-t-elle, elle a vu la Vierge au milieu de ses enfants, tendant les bras comme pour accueillir les hommes de ses enfants sous forme de danses et de chants. Elle a demandé de reprendre trois fois le chant : *Nimukulikire, nzabagira abarobyi*. "Suivez-moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes". C'est vraiment la maman au milieu de ses enfants.

Au cours de l'apparition du 25 juin, Alphonsine demande à la Vierge si elle ne lui aurait pas manqué de respect en employant une expression très familière et très sentimentale : "Bisi we", qu'on pourrait traduire par "Chérie". Certaines personnes s'étaient offusquées de cette expression à l'endroit de la Vierge Mère de Dieu. Voici ce que la Vierge a répondu à Alphonsine : "Quand un enfant est sans reproche devant sa mère, il lui dit tout ce qu'il y a dans le coeur. D'ailleurs, je ne me comporte pas comme les hommes. Bien que je sois la Mère de Dieu, je sais être simple et humble, me mettre à votre portée, bien mieux que vous ne sauriez le faire. Ainsi, j'aime un enfant qui s'amuse avec moi, car, pour moi, c'est la plus belle marque de confiance et d'amour. Tous ceux qui disent cela ne comprennent pas les mystères de Dieu. Soyez comme des petits enfants avec moi, car moi aussi j'aime vous cajoler. Si j'étais fâchée contre vous, oseriez-vous me parler ainsi ? Plutôt, que chaque mère gâte son enfant pour qu'il puisse lui dire tout ce qu'il veut. Il ne faut pas craindre sa mère". C'est ainsi que la Vierge accepte d'engager une conversation sur les problèmes de tous les jours de la vie de l'école.

A Marie, lors de l'apparition du 15/03/82, la Vierge demande pourquoi les élèves ont baisé l'image de la Vierge en classe. Marie-Claire répond : "Je voyais qu'il y avait une petite ressemblance". La Vierge demande : "Et moi, tu pourrais me donner un baiser ?" Marie-Claire de répondre : "Je n'oserais pas".

Il semble bien qu'une des premières caractéristiques des Apparitions de Kibeho sera cette bonté maternelle que manifeste la maman à ses enfants ! Tout est permis à celui qui a un coeur d'enfant, même badiner, s'amuser. Ce qui compte, c'est l'amour familial qui est dans notre coeur.

Autre vérité que nous rappellent les apparitions de Kibeho : la Vierge Marie est présente à notre vie. Elle accompagne ses enfants partout, à l'école, à l'église, à la veillée, le soir ou même en pleine nuit. Elle est toujours avec nous. "Celui qui me cherche, me trouve" dit-elle à Valentine le 26 juin.

Comment certaines personnes "sages et sérieuses" s'offusqueraient de cette manifestation tout à fait normale de son amour maternel. Des apparitions dans un dortoir de jeunes filles ? - Et pourquoi pas ? La Vierge a dit : "Je me manifeste où je veux, quand je veux et à qui je veux". Il ne faudrait pas que nous croyons la Vierge Marie obligée de copier les apparitions qui ont déjà eu lieu surtout en Europe, à Lourdes, à Fatima, ou ailleurs. Si le message reste toujours dans la ligne évangélique, la présentation du message peut être différente. La Vierge s'adapte peut-être à une mentalité, à un nouveau continent.

Le message que Marie veut nous communiquer s'adresse au monde entier. Elle l'a dit plusieurs fois aux voyantes : "Ce que vous dites, ce que vous faites pendant les apparitions, sont pour l'enseignement de tous".

... Quand je visite quelqu'un pour lui parler, je veux m'adresser au monde entier, dit la Vierge, à Marie-Claire le 27/03/82. Si maintenant, je viens dans la paroisse de Kibeho, cela ne veut pas dire que je viens seulement pour Kibeho, ou pour le diocèse de Butare, ou bien pour le Rwanda, ou pour toute l'Afrique. Je m'adresse au monde entier !

Si la Vierge Marie revient sur terre, c'est à cause de la violence et du péché qui envahissent le monde. La Mère de Dieu a employé des expressions très fortes, difficiles à traduire, pour montrer le péché du monde : "Le monde a des dents... Les péchés sont plus nombreux que la mer... Le monde court à sa ruine... Le monde est de plus en plus mauvais".

Le 15 août 1982, la Vierge est apparue aux enfants chacun à tour de rôle, triste, contrariée; les enfants ont même dit qu'elle était en colère. Alphonsine a vu la Mère de Dieu pleurer. Les enfants ont parfois pleuré, claqué des dents ou tremblé. Ils se sont effondrés plusieurs fois de tout le poids de leur corps, pendant les 5 apparitions qui ont duré environ 8 heures, sans discontinuer. Les enfants voyaient des images terrifiantes : un fleuve de sang, des gens qui s'entretuent, des cadavres abandonnés sans personne pour les enterrer, un arbre tout en feu, un gouffre géant, un monstre, des têtes décapitées. La foule, présente ce jour-là, environ vingt mille personnes, a gardé une impression de peur, voire de panique et de tristesse.

Mais la Vierge Marie ne peut en rester là. À ces durs avertissements, à ces maux, existent des remèdes. Il faut prier et faire pénitence. Les enfants, dans des prières magnifiques, prières sur le monde, présentent la défense de l'humanité pécheresse : "Mère, nous sommes faibles, nous n'avons pas de force, c'est plus fort que nous. L'argent, le plaisir nous envahissent et nous empêchent de penser à Dieu... Nous ne pouvons rien si tu n'ouvres pas nos coeurs fermés... Nos oreilles sont bouchées et nos yeux sont aveuglés..." C'est alors que Marie veut nous apprendre que par elle nous pouvons nous sauver. Elle demande que nous acceptions les souffrances de notre vie, en union avec Jésus sur la croix. Chacune des 5 voyantes a déjà reçu beaucoup d'épreuves de la part de la Vierge et ce n'est pas fini. La Vierge leur dit qu'elles doivent l'aider dans sa mission sur la terre. Anathalie est malade depuis plusieurs mois, une maladie que les docteurs ne peuvent soulager. Cela l'empêche d'étudier normalement. C'est une croix que la

Vierge lui envoie pour s'unir à Jésus dans sa mission rédemptrice. Elle nous rappelle le sens de la souffrance dans notre vie : "L'enfant de Marie ne se sépare jamais de la croix", nous dit la Vierge.

La Vierge demande la conversion des pécheurs. Elle a demandé à plusieurs reprises et avec insistance qu'on lui construise une chapelle qui lui sera dédiée. Anathalie a vu, lors de l'Apparition du 24 juin, une construction qui s'appelle : "Ce qui remet debout ce qui était courbé" et un autre lieu qui s'appelle "Le rassemblement des égarés".

La mission de Marie-Claire tourne autour du chapelet des 7 douleurs de la Vierge. Il faudra dire ce chapelet souvent, surtout le mardi et le vendredi, en méditant chaque mystère : le mardi, jour de la première apparition de la Vierge à Marie-Claire et le vendredi qui nous rappelle la mort de Jésus sur la croix. La Vierge présente cette prière à son coeur douloureux - prière accompagnée d'une vraie contrition - comme un remède au péché des hommes et une source de salut. "Ce que je vous demande, dit-elle à Marie-Claire le 31/05/82, c'est le repentir. Si vous récitez ce chapelet des 7 douleurs en le méditant, vous recevrez la force de vous repentir". En ce temps-ci, beaucoup d'hommes ne savent plus demander pardon. Ils continuent à crucifier mon Fils sur la croix : aussi j'ai voulu vous avertir".

On prépare de l'eau sur le lieu des Apparitions pour qu'elle soit bénie. Cette eau est bénie par la Vierge Marie, ainsi que les chapelets et les statues apportés par les fidèles. Souvent la Vierge demande aux enfants d'arroser ses plantes avec cette eau bénie par la Vierge. Les enfants voient des champs de fleurs, les unes bien fraîches, les autres fanées ou bien encore une forêt avec des arbres, certains bien droits, d'autres rabougrés, desséchés.

La Vierge demande aux enfants de l'aider à sarcler ses plantes. Ainsi les enfants ne voient pas les personnes présentes et croient arroser des fleurs, des arbres, alors qu'elles aspergent les personnes présentes.

La Vierge veut leur montrer la puissance de la prière, des grâces obtenues par son intercession.

SIGNES ET MIRACLES

C'est le moment de dire que les voyantes, pendant les apparitions sont tout à fait dans un autre monde et ne voient pas les personnes et les objets qui les entourent, sauf si la Vierge veut bien les leur montrer. Des expressions le montrent bien : "Quand je reviendrai à Kibeho, je leur dirai..." - Alphonsine : "Vous avez donné de la pluie à Kibeho, mais moi je suis toujours sous le coup de la chaleur..."

Les signes de la véracité des apparitions sont encore à l'étude et nous ne pouvons devancer le jugement de la Commission d'enquête nommée par l'autorité ecclésiastique. Cette commission est composée de théologiens et de docteurs. Indiquons seulement que ces signes sont déjà nombreux et nous sommes en droit d'espérer que d'autres signes plus importants suivront. En effet, la Vierge a dit à Alphonsine le 15 août qu'elle lui apparaîtrait encore trois fois.

On peut déjà faire les constatations suivantes d'ordre général et importantes pour le jugement de l'Eglise :

- Les filles sont équilibrées, normales comme tous les jeunes de leur âge. Les docteurs et psychiatres continuent de les examiner.
- Pendant les apparitions, l'état des enfants, en extase, dans un autre monde. Souvent le visage transfiguré, les yeux fixés sur un point, même quand les flashes et les caméras sont braqués en plein visage - et cela pendant un temps assez long, parfois 3 heures consécutives. Tout cela ne peut s'appliquer humainement.
- Le dialogue - qui est un monologue pour la foule, puisque nous n'entendons ni ne voyons la Vierge Marie - s'enchaîne, s'explique. Grâce à des micros puissants, la foule suit les paroles des enfants. Comment des enfants pourraient-ils inventer un monologue avec des silences, monologue qui est suivi par des centaines de personnes, parfois des milliers, et qui est enregistré. S'il y avait supercherie, il faudrait encore agencer ce mono-

logue avec la partie de la Vierge : après les apparitions, souvent le lendemain, les enfants doivent consigner sur des cahiers ce que la Vierge leur a dit. C'est évident, tout cela ne peut s'expliquer sans la présence de quelqu'un qui engage une conversation avec elles. Aussitôt après l'apparition, la plupart du temps, elles tombent par terre et sont plongées dans un état léthargique apparentée au coma et ceci pour un temps variant de 10 à 30 minutes.

On a fait sur Alphonsine l'expérience de la bougie : les élèves l'ont brûlée et piquée avec des épingles pendant l'apparition sans réaction de sa part. A ce moment là, la Vierge a dit à Alphonsine : "Sais-tu qu'on te brûle?" Alors, Alphonsine regarde son bras, mais pas ce-lui qui était brûlé.

Les élèves ont beaucoup de signes qui les ont amenées à croire à l'authenticité des apparitions : - L'étoile qui a brillé au dortoir le soir du 27 mars, avant l'apparition de Marie-Claire. Cette étoile a été vue par toutes les élèves et de nombreuses personnes qui étaient présentes. On peut dire que la plupart des élèves, à la fin du 2ème trimestre, étaient convaincues de la véracité des apparitions. Ce n'était pas le cas au début des apparitions. Certaines élèves, des professeurs, n'aient catégoriquement. Il faut dire que plusieurs élèves sont protestantes.

Il faut enfin noter deux signes plus importants, deux miracles. Le premier est ce qu'on pourrait appeler "le miracle du poids lourd" d'Alphonsine ou encore le "week-end d'Alphonsine avec la Vierge". Le deuxième miracle est le miracle de la pluie le 31 mars 1982.

"LE MIRACLE DU POIDS LOURD"

En mars 82, Alphonsine avait prévenu la directrice et les élèves qu'elle allait être absente pendant 18 heures, qu'il ne faudrait pas s'inquiéter, qu'elle partait en voyage avec la Vierge. Elle avait prévenu du jour et de l'heure. De fait, le jour indiqué, le 20 mars 1982, un samedi avant-midi elle a dû quitter les cours, suite à une grosse fatigue. On lui permet d'aller au dortoir pour se reposer. Là, elle tombe dans

un état apparenté à un sommeil profond. Depuis 13 h 15, ce samedi, jusqu'à 6 h. du matin, le dimanche, son corps reste inanimé; le corps est immobile, mais le cœur continue à battre. Beaucoup de personnes ont pu constater le fait. Un professeur du Grand Séminaire, aidé de deux grands séminaristes dont un ex-assistant médical, des hommes forts, ont essayé de soulever le corps, la jambe et même de bouger les doigts des mains enlacées : Impossible! Une pesanteur et une résistance inouïes ! Le pouls était normal. Quand elle s'est réveillée, à 6 h du matin, elle était tout à fait normale et a continué la vie de l'école avec ses compagnes.

"LE MIRACLE DE LA PLUIE LE 31 MAI 1982"

Le 31 mai 1982, pendant l'apparition, le jour de la Visitation, Anathalie avait demandé à la Vierge avec insistance de l'eau : "Je demande, dit-elle, de l'eau pour toujours, comme une source intarissable. Ce n'est pas pour moi que je demande, mais je demande cette eau pour le monde entier". La Vierge Marie lui dit d'avoir confiance et d'attendre. Elle aura aujourd'hui de l'eau, source de bénédiction, mais ce ne sera pas une source. Pendant son apparition, Alphonsine commence aussi par demander à la Vierge de l'eau. Elle dit qu'elle a soif et qu'elle veut boire. La Vierge Marie lui montre où se trouve l'eau pour boire. C'était de l'eau qu'on avait préparé sur le lieu des apparitions pour qu'elle soit bénie par la Vierge. Alphonsine se dirige vers les bassins et boit. De retour au lieu de l'Apparition, une forte pluie s'abat soudain sur l'école, Kibeho et ses environs. Cette eau a commencé à tomber directement sur le lieu des apparitions et les personnes présentes affirment que cette eau tombait du ciel comme l'eau d'un arrosoir qu'on verse sur la cour de l'école. Cette pluie abondante, froide et qui a duré n'a fait de mal à personne, même pas aux personnes malades. Pourtant la plupart n'avaient de parapluie ou d'imperméable car rien à l'extérieur ne laissait prévoir cette pluie. Bien au contraire, certains on dit y avoir trouvé un soulagement dans leurs infirmités et aussi une force inconnue.

Pendant que la pluie tombait, une élève a voulu couvrir Alphonsine avec un parapluie. La Vierge Marie

lui demande : "Qu'y a-t-il au-dessus de toi qui te couvre ?" Alphonsine répond : "Il n'y a rien". Cette fille a voulu continuer à couvrir Alphonsine, mais la Vierge Marie continue à dire à Alphonsine d'enlever ce qui la couvre. Entendant les protestations d'Alphonsine, l'élève a enlevé le parapluie. Alors, nous avons constaté qu'Alphonsine n'était pas mouillée qu'elle était plutôt dans un magnétique soleil, alors que toutes les personnes présentes étaient trempées jusqu'aux os, à commencer par ses plus proches voisins, même celle qui tenait le micro. La Vierge a dit à Alphonsine : "J'ai donné à Kibeho de l'eau, source de bénédiction". Alphonsine lui répond : "Je t'ai demandé de l'eau et tu ne m'as rien donné et maintenant, quand je ne suis pas là, tu donnes cette eau bénie à Kibeho". A ce moment là, la Vierge lui dit qu'elle lui donne aussi de cette eau. C'est seulement à ce moment précis qu'Alphonsine a commencé à être mouillée.

Ceux qui étaient présents, après avoir entendu que cette pluie est une bénédiction de la Vierge, ont manifesté leur joie, certains enlevèrent les foulards qu'ils avaient mis sur la tête, d'autres sont sortis du dortoir où ils se trouvaient bien à l'abri, pour que l'eau leur pénètre sur tout le corps.

Nous avons continué à chanter des cantiques pour remercier la Vierge de nous avoir bénis par cette pluie. La joie s'exprimait de plusieurs façons. Certains tenaient les bras vers le ciel, d'autres applaudissaient. D'autres ouvraient la bouche pour boire cette eau. C'était un enthousiasme délirant.

Ce jour-là, la plupart sont rentrés contents, émerveillés par ce qu'ils avaient vu, mais un petit nombre ont trouvé cette pluie tout à fait ordinaire. De toutes façons, elle devait tomber, disaient-ils. Rien d'extraordinaire à cela.

C'était le soir samedi 5 août, pendant l'apparition d'Anathalie. Des touristes belges étaient de passage à Kibeho et d'autres personnes habituées de Kibeho. En attendant l'apparition, nous avons récité tout le rosaire.

D'ordinaire, il est très rare d'avoir de la pluie en août, car c'est en en plein milieu de la saison sèche, tout au plus une petite pluie fine. Cette fois-ci, c'est la Vierge qui demande à Anathalie pourquoi elle ne lui demande plus d'eau. Car d'habitude Anathalie aimait demander à la Vierge une source miraculeuse, comme ce fut le cas à la Salette, à Lourdes. A ce moment là, la Vierge avait répondu qu'elle donne comme elle veut, au moment qu'elle juge bon.

Donc, Anathalie répond à la Vierge : "Vous m'avait dit que vous donnez comme vous voulez et au moment que vous le jugiez bon". La Vierge Marie lui dit : "Et si je te donnais une pluie bénie ?" A ce moment-là, le dortoir où nous nous trouvions a tremblé, nous avons entendu des coups de tonnerre et des éclairs. La pluie est tombée abondante, alors qu'à cette époque il est rare d'avoir de la pluie.

Après avoir donné la pluie, la Vierge a dit à Anathalie que l'eau qui se trouve dans la première citerne, près du dortoir, sera une eau dont on ne pourra se servir comme eau bénite. L'eau se trouvant dans l'autre citerne sera de l'eau ordinaire dont on pourra se servir pour les besoins de la maison.

Anathalie exprime sa joie en disant : "Nous n'avions pas d'eau. Maintenant, quand je vais retourner à Kibeho, je vais boire de cette eau que tu viens de nous donner et m'y laver".

UN SIGNE POUR L'EGLISE DU RWANDA

Un signe très important pour l'Eglise, c'est l'atmosphère de prières qui se répand dans le pays et au delà des frontières autour ou à partir des événements de Kibeho.

On peut aussi signaler des conversions, parfois spectaculaires, comme cet homme de l'île de la Réunion, qui assistait à l'apparition d'Anathalie le 17 juillet. A la fin de l'apparition, nous l'avons surpris tout en larmes. Je lui ai demandé ce qu'il avait. Il a répondu : "Père, j'avais perdu la foi et je l'ai retrouvée à Kibeho. De mon île lointaine, je le sais, je reviendrai à Kibeho remercier la Vierge Marie".

Pendant les apparitions, les fillettes adressent à la Vierge Marie des prières magnifiques qu'Elle-même met sur leurs lèvres. Parfois, le Très Sainte Vierge leur apprend des prières, des chants simples mais très beaux. Pour terminer, nous vous livrons un couplet d'un de ces chants appris par la Vierge à Alphonsine :

NAHAMBITWE IBYANJYE, MARIYA
NZA MU MABOKO Yawe, MARIYA.

"J'ai fait de tout ce que je possède
un baluchon,
Et je me suis jeté dans tes bras,
Marie".

Gabriel MAINDRON

(Cet article est parvenu à la rédaction de Dialogue le 20 septembre 1982)

*Qui est ma mère ? et mes frères ?
Celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là m'est
un frère et une soeur et une mère.*

Matc 3, 33-35

A travers livres et revues

UN AVENIR POUR LES EGLISES D'AFRIQUE !!!

J.M. ELA et R. LUNEAU; Voici le temps des hé-

ritiers. Eglises d'Afri-
que et des voies nouvel-
les.

Edition Karthala, Paris

1981.

Le livre que viennent d'écrire ensemble J.M. Ela (prêtre Camerounais, déjà connu surtout pour son dernier livre : "Le Cri de l'Homme africain", éd. de l'Harmattan 1980) et R. Luneau (dominicain français, ethnologue, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique, spécialement de l'Ouest), est de ceux qui devraient faire réfléchir et aider les Eglises d'Afrique à repenser leur évangélisation. R. Luneau le présente comme "un simple dossier de travail, présentant sans tricher l'information rassemblée et posant honnêtement des questions qu'aujourd'hui il n'est plus possible de taire"(p.8).

Les questions qu'il soulève sont effectivement sérieuses. Y répondre demandera beaucoup de courage et de renoncement pour les Eglises d'Afrique et l'Eglise tout court. Les auteurs décrivent une situation dans laquelle l'évangélisation nécessite une rupture avec la "tradition" Occidentale et sa théologie héritée de la Scolastique et de la Contre-Réforme tridentine. Ils plaident en faveur d'une Eglise d'Afrique autonome idéologiquement et ils annoncent une ère où l'évangélisation de

l'Afrique devra être prise en main par les "communautés" de croyants eux-mêmes, à partir de leurs situations de vie, et non par une "caste" sacerdotale sans lien avec la réalité vécue par les gens, etc. Toutes ces choses ne vont pas de soi aujourd'hui. Mais semblent dire les auteurs, il y va de la survie même de ces Eglises. Elles devront répondre à ces questions avec lucidité ou se résigner à une mort lente, mais sûre et sans gloire...

Cela dit, présenter cet ouvrage n'est pas facile. Parmi les questions soulevées, lesquelles peut-on passer sous silence ? Peut-on se contenter de les énumérer sans appauvrir la problématique qu'elles ouvrent ? Et puis il y a le fait qu'il s'agit d'une oeuvre collective, dont chaque auteur a assuré la rédaction d'une partie. Il semblerait qu'on doive dès lors respecter cela dans la présentation. Profitant de l'admirable unité de propos qui se dégage à la lecture du livre, je voudrais essayer de montrer le projet commun qui l'habite, sans pour autant noyer dans l'ensemble ce qui revient à chacun.

1. Le voyage du Pape Jean-Paul II en Afrique : un heureux voyage ?

R. Luneau ouvre le livre sur le voyage du Pape Jean-Paul II en Afrique en Mai 1980. Un rendez-vous partiellement manqué, semble dire l'auteur. En effet, un double langage habite le discours du Pape. Au niveau politique, un langage de libération qui "s'adresse à des adultes"(p. 10), celui que l'on attendait. Le Pape invite les Africains à être "eux-mêmes", à ne pas se laisser gagner par les influences étrangères; il dénonce les exploitations nationales et internationales et toutes les formes d'inégalités et d'injustices... Bref, un certain courage dans le propos politique du Pape.

Mais, dira Soeur Christiane Ngendakuriyo (Burundaise) dans un court texte intercalé entre celui de R. Luneau et celui de J.M. Ela, à ce niveau aussi il y a des "questions qui demeurent" : les discours du Pape ont-ils changé quelque chose ? Quelle libération effective ont-ils apporté ? Ce voyage n'a-t-il pas été oublié aussitôt terminé ? On refuserait difficilement de partager le réalisme de ces questions.

Mais là où le langage du Pape surprend, c'est au niveau religieux. Alors qu'ici il avait plus de liberté d'initiative, la dominante restera la soumission à Rome. Le droit à une expression différente de la foi est refusé à l'homme africain. Est-ce dire que les Eglises d'Afrique sont encore mineures ?

2. Les dons de l'Esprit : naissance de communautés

Majeures, les Eglises d'Afrique le sont puisqu'elles ont, elles aussi, "reçu l'Esprit" ; nous dit en substance R. Luneau. Il s'emploie à le montrer en nous parlant de cette éclosion de communautés chrétiennes en Afrique qui se constituent pour assumer l'Evangile ensemble dans leur milieu de vie. L'auteur en présente quelques-unes : Haute-Volta, Nord-Cameroun, Yaoundé, Kinshasa, Libreville, Congo, Bangui.

J.M. Ela, de son côté, partira de la réalité de ces communautés. Leur formation est l'option de base de beaucoup d'Eglises d'Afrique depuis une dizaine d'années. Un document des Evêques d'Afrique et de Madagascar datant de la fin du Synode Romain de 1974 en fait même une nécessité vitale pour ces Eglises pour pouvoir promouvoir "une pensée théologique propre qui s'efforce de répondre aux questions posées par nos divers contextes historiques et par l'évolution actuelle de nos sociétés" (p. 165).

Les auteurs ne cachent pas que ces communautés constituent l'alternative la plus valable pour une évangélisation réelle de l'Afrique. Partant volontiers de sa propre expérience au sein de la communauté de Tokombré (Nord-Cameroun), J.M. Ela nous montre ce que ces communautés peuvent faire découvrir aux Eglises d'Afrique.

C'est d'abord la dimension d'"être ensemble" qui devient une caractéristique de la mission. Celle-ci consistera plus à "apporter ce que je pense de Dieu et de sa parole", mais à "susciter une parole pour permettre à chacun de trouver Dieu à sa manière et de le dire avec ses mots" (p. 169).

Ces communautés peuvent engendrer une nouvelle catéchèse, basée non plus sur la mémorisation de formules doctrinales élaborées ailleurs, mais sur les ressources du milieu de vie. C'est ainsi que les communautés peuvent devenir "le lieu par excellence où les chrétiens assument la tâche inachevée de reprendre de façon créative les récits de l'Evangile pour raconter leur foi en Jésus" (p. 173), à la manière des premiers chrétiens.

Il y a lieu également au sein de ces communautés de retrouver l'expression corporelle de l'Africain pour exprimer sa foi. L'auteur nous parle de l'inhibition que cette expression a subie de l'influence de l'Occident : "Tout se passe comme si l'on ne pouvait battre des mains et crier de joie avec piété... A la limite, les chrétiens africains peuvent se permettre de danser pour tout, sauf pour le Seigneur de l'univers" (p. 176). Or, force est de constater que toute la Bible résonne de chants, de danses et de battements de mains pour le Seigneur. Il ne s'agit pas de verser dans l'exotisme, nous dit l'auteur, mais de susciter "des formes

d'expressions symbolique et artistique qui permettent à l'Africain de rendre au culte chrétien son caractère de fête" (p. 180).

Les difficultés ne manquent pas pour ces communautés. Il y a d'abord les crises internes inévitables. Mais il y a surtout la menace du cléricalisme. La question est de savoir en effet si ces communautés ne risquent pas d'être récupérées par le cléricalisme régnant dans les Eglises d'Afrique. Le danger, dans ce cas, serait d'étouffer les aspirations de la base qui s'expriment dans ces communautés et de mettre en avant des questions de structures et de hiérarchie, qui sont des questions de "clercs" mais qui n'intéressent pas l'homme africain dans ce qu'il vit au fil des jours.

3. Communautés sans Eucharistie

R. Luneau aborde la question des minis-
tères dans ces communautés par le biais de leur aspect le plus fondamental : le droit à l'Eucharistie. Patiemment, chiffres autorisés à l'appui, l'auteur s'attache d'abord à montrer la diminution du personnel sacerdotal en Afrique par rapport à l'augmentation du nombre de baptisés. De 1852 qu'il était en 1960, ce rapport est

de $\frac{1}{3250}$ actuellement. Le désé-

quilibre est donc multiplié par deux, note l'auteur. Et nous qui espérons des lendemains meilleurs en voyant l'augmentation progressive des entrées dans les Grands Séminaires !

C'était simplement ne pas tenir compte de la progression parallèle du nombre de baptisés, nous fait-il comprendre.

A ce premier déséquilibre, il faut ajouter un deuxième qui l'aggrave : sur ce total du personnel sacerdotal, 30 % seulement sont des Africains, le reste étant des missionnaires.

Or, ce dernier groupe diminue chaque jour davantage.

Dans cette situation, si on continue à considérer la célébration de l'Eucharistie comme la tâche essentielle du prêtre, beaucoup de communautés en seront de plus en plus privées pendant longtemps, puisque le prêtre se fait rare. L'auteur craint avec raison que dans ce cas l'Eucharistie risque de perdre de sa signification pour les communautés parce qu'elle sera devenue, selon l'expression de J.M. Ela, "une pratique accessoire et comme un superflu" (p. 98), alors qu'elle est le sacrement central de la vie du chrétien.

Que faire alors ? L'auteur propose qu'on en revienne à une meilleure théologie du sacerdoce. Car, comme nous le montrent des théologiens éminents en la matière, durant tout le premier millénaire de l'Eglise, le sacerdoce était conçu comme "un service" exercé au sein d'une communauté. Ce n'est qu'avec l'apparition, aux XII^e - XIII^e siècles, de la théologie du "caractère" que le sacerdoce devient un "pouvoir" sacré : on devient prêtre "à soi tout seul", en dehors de tout service de la communauté. Dans une situation comme celle de l'Afrique, ne conviendrait-il donc pas de revaloriser le sacerdoce comme "un service de l'Eucharistie exercé au bénéfice de la communauté" (p. 111) ? Qu'on aille d'ailleurs pas confondre ce service avec un ETAT de vie tel que le célibat, nous prévient l'auteur. Ce dernier a son rôle spécifique à jouer dans l'Eglise. Qu'on aille pas non plus redouter la coexistence de deux sacerdoce : il s'agirait simplement de "DEUX modalités d'un MEME service", comme c'est le cas dans les Eglises de rite oriental en communion avec Rome, fait remarquer l'auteur.

A mon avis, l'auteur insiste "trop" sur le manque de prêtres pour justifier la nécessité d'un autre type de ministres. C'est là sans doute l'argument le plus ténible et le plus immédiatement acceptable. Il faut cependant dire que ce qui est en jeu ici ce n'est pas tant le nombre que le type de ministres de l'Eucharistie qu'il faut pour ces communautés en train de naître. Tant que le ministre de l'Eucharistie sera séparé de la vie réelle des gens, ces communautés continueront à ressentir la faim d'une Eucharistie pour la vie qu'elles vivent.

4. Défis pour la foi dans l'Afrique des années 80

Tout au long de leur ouvrage, les auteurs attirent notre attention sur des défis nouveaux qui se posent aux Eglises d'Afrique.

C'est d'abord ce que J.M. Ela appelle "l'aventure charismatique". Les groupes charismatiques sont une manière de s'évader de la réalité. Ils perpétuent le christianisme de type vertical qui cherche à évacuer de son interrogation les problèmes socio-politiques. Ils constituent une "forme de diversion organisée" (p. 187). Pour lui, "il faut soupçonner toute spiritualité qui ferait des chrétiens d'Afrique une sorte de "confrérie des absents", étrangers aux questions de l'homme et de son avenir dans la trame du quotidien" (ibid.).

Pour J.M. Ela, "l'Africain attend de la religion des signes concrets du salut" (p. 198). Il ne s'agit donc pas d'enseigner une religion de la résignation à la misère qui le frappe, fusse-t-il moyennant la promesse du bonheur dans l'autre monde. Il faut que la religion devienne une "religion de l'instant".

Autre défi, les Sectes. La prolifération qu'on leur connaît en Afrique aujourd'hui se fait jour à la faveur du désarroi dans lequel l'Africain se trouve face à toutes les forces redoutables qui l'oppriment : maladies, inégalités sociales, une culture européenne envahissante qui le rend étranger chez lui, et... Face à cette situation, l'Eglise est incapable de proposer une réponse satisfaisante parce qu'elle est tributaire d'une conception "européenne de la société". Les Sectes, par contre, essaient d'offrir à l'homme africain un "cadre protecteur" contre toutes ces forces qui l'oppriment. L'espoir de J.M. Ela est de voir ces communautés chrétiennes se constituer en cadres adéquats pour répondre à ces questions dans une attitude d'une foi authentique en Jésus-Christ.

Un autre défi et non des moindres est soulevé par R. Luneau : il s'agit de l'émergence du monde moderne en Afrique avec le phénomène urbain qui s'en suit, les intellectuels, les jeunes, etc... La question que R. Luneau se pose et sur laquelle reviendra J.M. Ela, c'est celle de savoir si l'intérêt porté au passé traditionnel de l'Afrique - sur un mode d'ailleurs hérité de la problématique coloniale et missionnaire - ne risque pas de reléguer au second plan les problèmes d'aujourd'hui, "comme si, note R. Luneau, l'Africanité relevait de la mémoire et non de l'imagination que requiert la situation nouvelle" (p. 128). Plus sévère, J.M. Ela dira qu'il s'agit d'un alibi pour ignorer la "dimension historique et sociale, économique et politique des manières d'être de l'homme africain" (p. 208). Il s'agit surtout, continue-t-il, de "rejoindre l'homme là où il a les pieds dans la boue" (ibid.).

5. De l'assistance à l'autonomie des Eglises locales

Dans un chapitre important, J.M. Ela s'attaque au délicat problème de la dépendance des Eglises d'Afrique.

Une dépendance idéologique d'abord dont l'expression la plus visible est le fait que l'organisation de ces Eglises est une reproduction des modèles des pays de vieilles chrétientés, "des enclaves européennes" en Afrique, nous dit l'auteur. Dès lors, la question qu'il faut se poser est celle de savoir "quel modèle d'Eglise peut aujourd'hui permettre aux chrétiens d'Afrique de dire une parole propre qui parte du lieu où nous sommes, de notre propre vécu, bref, de notre expérience de la réalité tout entière, là où nous nous concilions avec nous-mêmes et le réel africain" (p. 215).

Ensuite, il y a la trop connue dépendance en personnel. Le personnel expatrié est-il à même d'enraciner l'Evangile en Afrique ? Non, répond en substance J.M. Ela, parce qu'il ne peut pas échapper à l'idéologie de domination dont il est issu : "Les faits et les attitudes nous dit-il, les mentalités et les institutions nous obligent à dévoiler les mécanismes de fonctionnement de la société missionnaire comme société dominante" (p. 219).

Et que dire de la dépendance financière ? Qu'elle est sans doute le symbole même de l'aliénation des Eglises d'Afrique. Car, les critères d'aide tiennent plus compte "de la docilité envers un certain modèle d'Eglise" que des véritables "priorités locales". Quant aux "œuvres" dont se glorifient la plupart du temps nos Eglises, elles ne servent qu'à

intégrer ces dernières "dans l'espace de domination et de puissance propre à l'impérialisme de l'Occident" (p. 223). Et pour cause, loin de inquiéter les oligarchies locales, elles les renforcent en en faisant les premiers bénéficiaires, en endormant la conscience des gens par des solutions qui n'en sont pas ... mais surtout elles contribuent à entretenir l'image d'une religion "d'un monde en position de domination dans l'échelle sociale" (p. 223).

En définitive, nous dit en substance J.M. Ela, l'acceptation de la dépendance n'est rien moins que la peur du risque. "Combien d'Africains, nous demande l'auteur, sont pris de vertige à la simple idée de pouvoir vivre par eux-mêmes quand ils sont été habitués à la facilité de tout recevoir de l'étranger... ? L'habitude de la dépendance prive aujourd'hui nos Eglises de tout esprit de risque..." (p. 226).

6. Créer l'avenir des Eglises d'Afrique

"Comment être sauvé de l'Eglise coloniale par l'Evangile ?" (p. 230), telle est la question qui est posée aux Eglises d'Afrique, pour J.M. Ela. Le départ des missionnaires suffit-il pour cela ? Non, répond l'auteur, car c'est fausser le débat théologique que de le poser en ces termes. Ce dont il s'agit, c'est de créer des conditions de possibilités pour que les Eglises d'Afrique puissent dénoncer les vrais mécanismes de la misère et de l'exploitation. Cette tâche peut être aussi celle des missionnaires. Alors, "... peut-être un nouveau type de missionnaire se lèverait-il pour lutter aux côtés des Africains contre les structures politiques, économiques et culturelles qui exploitent aujourd'hui les pauvres ?" (p. 238).

Créer l'avenir des Eglises d'Afrique, c'est aussi pour les Africains accepter de prendre leurs responsabilités. Car, à force de "subir" l'assistance, "les pauvres finissent par croire qu'ils ne peuvent rien faire eux-mêmes" (p. 240). Malheureusement, constate J.M. Ela, "...la responsabilité à l'égard de nous-mêmes nous effraie. Un préfère le confort à l'insécurité de la recherche" (p.250). Il faut, nous dit-il, que l'Afrique ait le courage de risquer d'être elle-même, et même de réclamer son droit à l'erreur. Le prix à payer pour cela ? Ce sera, nous dit l'auteur, "la pauvreté peut-être pour longtemps encore, mais aussi la lutte délibérée contre la résignation et la fatalité" (p. 253).

Un livre qui interrogera tous ceux qu'intéresse l'avenir de l'Evangélisation de l'Afrique, qui nous révèle des vérités dures - mais combien nécessaires! - à entendre. S'il n'est pas encore trop tard de méditer ces questions et de leur trouver des solutions adéquates, les auteurs veulent nous dire qu'il est grand temps de le faire.

Liboire KAGABO



Avez-vous songé à renouveler votre abonnement à DIALOGUE ?
DIALOGUE ne peut vivre - et survivre - que grâce à l'aide de ses amis...

F. EBOUSSI BOULAGA, Christianisme sans fétiche, révélation et domination
Présence Africaine, 1981.

Pour qui écrit Eboussi Boulaga ? C'est la question première que l'on peut se poser quand on se heurte dès les premières pages à l'hermétisme d'un style qui a de quoi rebuter plus d'un lecteur tenté par le projet de ce livre : "critique et reprise du christianisme africain". C'est bien à contre coeur que, d'emblée, je fais cette mise en garde au lecteur, car les propos d'E.B. sont essentiels, déterminants pour qui cherche confusément, au sein d'une Eglise retranchée derrière l'évidence de ses structures dogmatiques et sacramentelles, l'avènement d'une parole novatrice qui puisse rendre compte de l'ambiguïté, de la multiplicité et de l'universalité de l'homme religieux chrétien.

Le livre d'E.B. est un "séjour" au coeur de quatre contestations qui sont autant d'interrogations graves posées au christianisme. Peut-être ces questions n'apparaîtront pas nouvelles et certains n'y réagiront qu'avec un haussement d'épaules blasé. Pourtant les réponses se font toujours attendre et E.B. ne craint pas ici la difficulté :

1. Le christianisme, pétri de civilisation accidentale, ne peut être exporté sans emporter avec lui son genre de vie, sans imposer tout l'univers social et symbolique qui est la condition même de son existence, c'est-à-dire sans être facteur d'acculturation. Transplantés hors de cet univers où ils ont été produits, les dogmes chrétiens ne peuvent être proposés que comme pure croyance, appelant l'adhésion sans équivoque, sans contestation, et débouchant sur l'adoration magique. Par là, ils invitent au sacrifice de l'intelligence, et surtout à celui du sacré-parole contradictoire qui, pourtant, dans toute la Bible, témoigne de la présence du Dieu vivant.

2. Devant la répétition invariable, dogmatique ou rituelle, des mêmes formules et des mêmes références, devant la répétition d'un vocabulaire souvent archaïque mais consacré, la prise en compte des expériences multiples des individus et des collectivités devient impossible. Le christianisme manifeste ainsi une incapacité fondamentale à permettre aux individus d'entrer librement dans le cours parfois terrible des choses du monde, qui ne doit par être seulement supporté, mais aimé.
3. Le christianisme est la religion des dominants. Comment peut-elle s'inscrire dans la chair quand elle est reçue en état de subordination, quand il n'y a pas d'autres critères de la vérité que l'obéissance, la reproduction ecclésiale, la conformité au système ?
4. En faisant de la création un évènement du passé, du commencement, en faisant de la vie du Christ l'accomplissement de toute chose - "par lui tout a été fait" - on ne peut que marginaliser, voire soupçonner, tout ce qui survient du fait de l'action, de la passion, des choix de la liberté. Dieu lui-même est partagé entre sa présence en toute chose établie et son "intervention" dans le domaine de l'imprévisible. Le christianisme dogmatique prétend pouvoir juger de cette dualité.

Le livre d'E.B. se présente en trois parties. La première partie est une critique théologique du discours missionnaire, une sorte d'"état des lieux". S'appuyant sur l'analyse de l'originalité de Jésus et des premiers chrétiens par rapport aux différents courants qui traversent le judaïsme du 1^{er} siècle, la seconde partie propose une lecture de l'évangile à partir de la réalité présente et de ses intérêts. La troisième partie inscrit la foi au cœur de ses possibilités et des ses contraintes contemporaines.

1. Domination et croyance aliénée

Je ne reprendrai pas ici en détail toute l'analyse d'E.B. sur l'aliénation et le discours missionnaire. Chaque point mériterait une controverse fructueuse. Certains pourront être trités par les critiques de l'A... Pourtant, il faut bien comprendre qu'il s'agit moins pour lui de condamner une période historique de la "propagation de la foi" que d'en reconnaître les impasses, les limites et les contraintes qui conditionnent l'avenir du christianisme en Afrique.

En fait, que nous dit E.B. dans un luxe de détails et d'argumentations parfois difficiles à saisir ? L'Eglise, comme tous les pouvoirs, a monopolisé la Parole, elle l'a figée en une image immuable. Elle a substitué l'adoration à la Parole, l'évidence à la vérité. Se manifestant comme l'image visible du Royaume, à prendre ou à laisser, l'Eglise a en fait fait la Parole, le risque de la parole altérée, rendue autre, rendue à l'autre. Car toute parole, et la Parole de Dieu par excellence, est expression de la liberté, suppose la liberté de l'autre, appelle l'interlocuteur à s'affirmer libre en parlant. Il n'y a pas de parole sans réponse, et cette réponse ne peut être seulement codifiée, comme dans la liturgie ou dans le catéchisme d'antan. Ce qui vient de la parole n'est jamais évident. Et la réponse ne peut être faite que dans le langage (au sens culturel) de celui qui est appelé, même si ce langage n'est qu'un balbutiement, même si ce langage porte des "erreurs". Mais l'erreur est aussi du domaine de la Vérité.

La parole qui domine au sein de la structure ecclésiale n'est souvent que spectacle : parole chantée, parole liturgique, parole en un langage incompréhensible qui parle d'évidences qui n'en sont pas. Exemple : "Jésus est homme et Dieu à la fois, tout à fait homme et tout à fait Dieu". Vérité à croire. Mais quelle signification profonde cette parole a-t-elle pour le chrétien africain; en quoi bouleverse-t-elle son exis-

tence quotidienne, quel rapport a-t-elle avec cette existence, en quoi lui permet-elle d'être plus libre par rapport à la mort et à la vie ? La répétition liturgique de cette "vérité" ne peut être une réponse à ces questions, réponse qui ne peut être qu'un humble, dis-creète. Mais l'Eglise a choisi le visible et, avec lui, la puissance, l'autorité, l'efficacité, l'agglomération des foules autour d'une adoration. Le dialogue n'est plus là. Le croyant est en fait écarté de la compréhension même de ce qu'il cherche à croire dans le trouble de son âme et de sa conscience.

Quels sont les conséquences de ce fonctionnement ecclésial ? L'homme croyant n'est plus impliqué ni engagé dans ce qu'il confesse. La présence ambiguë d'un christianisme qui, de l'extérieur, a remodelé le temps et l'espace social dégageant le converti de son être-au-monde, risque de jouer comme un écran et un obstacle entre soi et soi-même, entre soi et la vérité de son univers social, entre soi et le Dieu de l'Incarnation.

L'homme africain est aux prises avec la terre et ses rythmes, avec ses mythes qui expriment tout le drame de la vie et de la mort et par lesquels il vit son appartenance sociale et sa "spiritualité". Mais dans l'Eglise le primat de l'institution a nié ce mouvement social.

De plus, "le christianisme bourgeois", comme l'appelle E.B. - celui du colon et du missionnaire - porte avec lui un double langage. D'un côté le discours idéologique magnifie ou idéalise l'image de la communauté chrétienne, fraternelle. D'un autre, l'Eglise-institution épouse les sociétés d'inégalités. La foi devient alors le concept le plus pauvre, car le rassemblement eucharistique ne résiste pas en fait aux conflits et aux ségrégations sociales. Les réactions manifestées par les églises indépendantes dissidentes sont pour l'A. un signe de cette contradiction interne à l'Eglise catholique.

2. Le modèle christique

"Sortir de la croyance aliénée, dit E.B., c'est éprouver la puissance transformatrice du Christ, comme en amont des dogmes".

Parler de modèle christique, c'est pour l'A. reconnaître, d'une part, que les questions, les attitudes, les aspirations et les tâches de l'époque de Jésus sont encore les nôtres, d'une certaine manière, et, d'autre part, que l'évangile fournit un modèle de restructuration de soi dans et par l'histoire.

Dans ce chapitre, on lira avec intérêt, la présentation claire et concise des différents mouvements et courants qui ont existé au Ier siècle, et surtout la façon dont Jésus et les premiers chrétiens se sont situés, de façon originale, par rapport à ces différents groupes.

La prédication est jugement. Elle dit l'ensemble des transformations et des effets qui se produisent dans le domaine des comportements et des institutions. Jésus accomplit des gestes, pose des actes qui effectuent des transgressions. Par là, Jésus manifeste que Dieu est présent à l'homme sans procuration, sans intermédiaire. La paternité de Dieu est interprétée comme une maîtrise de l'homme sur sa destinée. Nommer Dieu est un acte qui engage l'homme et traduit une manière originale d'être-au-monde, en société, pour réaliser la communauté des "enfants de Dieu". Communauté, c'est-à-dire fraternité, égalité de tous, incompatible avec les hiérarchisations et discriminations opposant prêtre et laïc, riche et pauvre, savant et ignorant. Cette communauté appelle la conversion de tous, conversion individuelle et collective.

E.B. situe la personne de Jésus au cœur des mythes qui inscrivent l'homme au sein d'une histoire collective. E.B. montre que Jésus n'est pas venu abolir les mythes mais les accomplir, c'est-à-dire les porter autrement vers la réalisation d'une communauté fraternelle. Nous ne pouvons rapporter ici toute la

richesse d'analyse de l'A.. On notera en passant de très beaux passages sur la mort et sa signification.

L'A. conclue son chapitre par une analyse de la "déformation" que le christianisme a opéré sur le sens des actes de Jésus, notamment par son affirmation triomphaliste de la foi et par sa négation de toute différence. Appelant de ses vœux la réalisation d'un christianisme africain, l'A. invite chacun à accomplir au lieu où il se trouve et pour sa propre tradition ce que Jésus a fait aux sources du christianisme.

3. La marge de crédibilité

La dernière partie essaie de situer la foi dans la perspective de l'avènement d'une société mondiale. Rappelons qu'E.B. fait ici oeuvre d'intellectuel. Mais l'intellectuel n'a jamais eu bonne presse au sein de l'Eglise institutionnelle. Les "hommes de terrain" répondront aux propos d'E.B. qu'ils se débrouilleront comme ils peuvent avec des contraintes locales déjà lourdes à porter. Cela est sans doute vrai. Mais il y a façon et façon de se débrouiller. De toute façon, ce que dit E.B. concerne la société ecclésiale dans son ensemble, qui seule a les moyens d'une entreprise de conversion aussi vaste que celle que lui assigne E.B.

Au coeur de la société, E.B. trace de façon classique le portrait des différents ministères (presbytérium, messager, témoin, apocalypticien) dans la perspective d'une pluralité des fonctions où chacun puise la mesure de sa foi et de son engagement. Le culte eucharistique est lui-même redéfini comme la signification symbolique de la communion fraternelle, mais qui pose à la société tout entière une exigence effective de conversion sans laquelle le culte n'est que supercherie. L'Homme en son humanité doit être représentation de Dieu. Son rapport au monde, médiatisé par son rapport à la terre et à la société, doit être vécu comme échange avec Dieu. Cela a des exigences concrètes que rappelle E.B.

L'A. termine par l'énonciation de ces règles de conversion. Pour devenir croyable, la vérité chrétienne doit se personnaliser, c'est-à-dire doit être appropriée par tout croyant pour qu'il puisse en rendre compte par son existence et son langage propre. La foi doit être un processus d'historicisation, c'est-à-dire doit être sur les traces et dans la lignée d'une tradition authentique, la reprise de l'événement fondateur du christianisme au lieu et au temps où nous vivons. L'universalisme de la foi chrétienne ne peut être vécu comme une conquête, mais plutôt comme une invitation discrète, une convocation fraternelle à la recherche de la vérité de l'humanité.

Que dire de plus pour conclure si ce n'est que le livre d'E.B. doit être lu comme une exigence de la réflexion pratique. Quelque soit les critiques que l'on peut faire à ses propos, on ne peut que faire sienne cette inquiétude fraternelle que l'A. porte à l'homme africain croyant.

B. de la MASSELIERE

Il est tristement notoire que les églises africaines ne s'intéressent pas les unes aux autres, n'espérant rien les unes des autres. Leur survie dépend de leurs relations bilatérales et "verticales" avec les églises riches d'Europe et des Etats-Unis. L'aide matérielle étrangère semble plus nécessaire que la grâce de l'échange et de la correction fraternelle entre églises-soeurs également pauvres.

F. EBOUSSI BOULAGA

Silvio SINDAMBIWE : La Révolution rwandaise (1960-1961) et la suite. Le pouvoir d'une presse étrangère. ESU, mai 1979, Jean Leroy, maître de mémoire, VII + 82 p.

Ce mémoire, assez court, - il comporte en tout et pour tout moins de cent pages dactylographiées -, se lit facilement et rapidement. Il aborde un sujet intéressant, la révolution rwandaise, sous un angle inhabituel : la presse francophone belge, du moins, trois de ses journaux que l'auteur estime "représentatifs de toute la presse belge" (la Libre Belgique, la Cité et le Drapeau Rouge).

Après une brève introduction, la première partie, très longue, donne un aperçu du Rwanda et de son histoire (p. 1-30). La deuxième partie aborde le sujet même du mémoire : la révolution rwandaise, en fait seulement trois éléments de cette révolution : le gouvernement provisoire (octobre 1960), la proclamation de la république (le 28 janvier 1961) et le référendum du 25 septembre 1961, à travers l'image qu'en donnent les trois journaux cités (p. 31-68). La troisième partie analyse très rapidement les influences de cette image (p. 69-76). Le mémoire se termine par une courte conclusion (p. 77-79), une notice bibliographique (p. 80-81) et un index des personnalités nommées au cours de ce travail (p. 82).

Le grand intérêt de ce mémoire est, à mon avis, d'avoir rassemblé des extraits des journaux belges allant d'octobre 1960 à octobre 1961, extraits actuellement difficilement accessibles au public intéressé. Un autre mérite est d'avoir série ces informations, montrant comment d'un journal à l'autre, les mêmes événements sont repris et commentés de façons très différentes. Je voudrais, dans cette recension, reprendre le travail partie par partie et en faire un commentaire personnel.

Comme je l'ai dit, la première partie est assez longue : près de la moitié du travail. Elle est utile, je pense, pour des lecteurs ne connaissant pas le Rwanda, mais elle intéressera moins les rwandais ou autres lecteurs déjà au courant des réalités rwandaises, sauf en ce qui concerne le point de vue personnel de l'auteur. Le passage qui m'a le plus intéressé, et le plus en rapport avec le sujet du mémoire, est celui concernant le rôle de la presse (p. 18-20). L'auteur y montre comment, déjà dès 1933, par le Kinyamateka, puis par les revues "Servir", "L'Ami", "Kurerera Imana" et "Soma", les "évolués", comme on les appelait, pouvaient s'exprimer, ce qui leur permettrait plus tard de publier "les revendications du petit peuple". On y retrouve déjà comme rédacteurs en chef, MM. Grégoire Kayibanda (L'Ami) et Aloys Munyanga (Soma) qui "seront plus tard les deux cerveaux de la révolution" (p. 20). Domage que ce chapitre intéressant soit si court (67 lignes seulement) !

Pour le reste, cette première partie est un peu décevante. Elle comporte des erreurs. Donnons un exemple : "En 1919, toute l'Afrique Orientale Allemande est attribuée à la Grande Bretagne, bien que les Belges soient encore sur le terrain. C'est seulement trois ans après que le Rwanda et le Burundi sont mis sous mandat belge" (p. 7 reprenant une affirmation de la page V "1919 : le Rwanda devient un pays sous mandat britannique jusqu'en 1922, date à laquelle la Belgique prend la relève").

Il y a aussi des affirmations rapides qui seraient à prouver. Ainsi, pour l'auteur, le changement des Européens à l'égard du problème hutu-tutsi, serait dû aux missions de visite de l'ONU (p. 21).

Pourquoi aussi cette façon de commencer un mémoire, façon d'ailleurs fréquente chez les rwandais, en rappelant que "le Rwanda se trouve en Afrique Centrale entre le premier et le troisième degrés de latitude Sud, et entre les 29e et 31e degrés de longitude Est" (p. 1) ?

Mais ce qui retiendra surtout l'attention, c'est la présentation faite par l'auteur de la révolution sociale (p. 21-30). On y découvre, de façon implicite, son point de vue personnel sur ces événements. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, on y trouve des extraits de la charte du parti UNAR (p. 24) et des déclarations du RADER (p. 26), mais on est surpris de ne lire aucun extrait du manifeste des Bahutu, (mentionné en passant, p. 22). L'auteur ne cache d'ailleurs pas sa sympathie pour le RADER ("A l'époque, le RADER est le seul parti à avoir une politique économique consistante...", p. 26). Et en parlant des troubles de novembre 1959, il affirme, "ainsi se termine en lutes tribales ce qui au départ constituait des partis multiethniques" (p. 28). Cette thèse, à savoir que les "partis s'étaient constitués, au départ, sans considération d'origine ethnique" paraît tout au long du travail (cf p. 61 où l'auteur souligne que "M. Rwagasana - secrétaire général de l'UNAR - était le cousin germain de M. Kayibanda, alors président de la République", ou p. 65 : "La réalité est pourtant autre. Nous avons déjà mentionné que les partis politiques, au départ, s'étaient constitués suivant les convictions politiques et non les ethnies").

La deuxième partie, je l'ai dit, aborde le sujet même du mémoire : l'image de la révolution rwandaise véhiculée par la presse belge (p. 31-68). C'est dans cette partie que sont cités les extraits des trois journaux belges : le Drapeau Rouge, la Cité, la Libre Belgique. J'ai mentionné déjà tout l'intérêt de ces citations. Je regrette cependant personnellement plusieurs choses.

- Ces extraits sont relativement peu nombreux et parfois très courts : parfois une phrase, ou une partie de phrase seulement.
- Il ne couvrent qu'une partie des événements de la révolution rwandaise : pour mieux comprendre les positions de ces journaux, n'aurait-il pas fallu commencer avec les événements de 1957, ou au moins ceux de novembre 1959 ?

- Les commentaires faits ne se rapportent pas toujours aux extraits donnés : ainsi on lit (p. 52) : "Nous savons, par la Cité, que des membres du RADER quittèrent l'enceinte à Gitarama, juste avant le vote (le samedi 28 janvier 1961). Mais l'extrait du journal donné auparavant (p. 51) ne mentionnait pas ce fait.
- Les commentaires dépassent parfois largement les événements mentionnés : ainsi, par exemple, p. 56 "Après les mercenaires de février 1979 (c'est moi qui souligne) tout reste possible" - en 1961, puisque aux pages 51-56, l'auteur commente les événements de début 1961.

- Les commentaires comportent parfois des affirmations assez gratuites, à mon avis, du genre "en fait, l'unification - entre le Rwanda et le Burundi - aurait pu réussir si les Belges l'avaient voulue" (p. 58).

- Le français est parfois déficient. L'écriture est un peu rapide et aurait demandé une deuxième lecture à moins que ce ne soient des erreurs de frappe, tel ce petit paragraphe : "On pourrait se demander sur quoi repose la priorité des Belges sur les Zaïrois qu'ils avaient pourtant gérés au même titre que les Rwandais et les Barundi" (p. 62) ou ces phrases : "Le journal communiste attaque alors le gouvernement (sociaux-chrétiens + libéraux) de ne pas arrêter le fiélu" (p. 67), "Si bien que ses agents, une fois en congé, dénongèrent auprès de la presse le gouvernement de contrecarrer leurs initiatives" (p. 68).

A part ces points de détail, le travail est intéressant. Des remarques pertinentes sont faites. J'en retiens spécialement deux importantes.

1. L'information donnée par les trois journaux à leurs lecteurs est souvent insuffisante : "Dans une période aussi critique - 1960/1961 - les informations sont parfois espacées de quinze jours. Et elles sont signées AFP ou Associated Press! Imaginez le Monde, le Matin ou le Figaro qui diffusent simultanément une nouvelle de la Réunion, câblée par l'Agence Tass ! (p. 64). "Si donc les journaux

véhiculent une information partielle et partiale, c'est qu'au départ, ils sont mal renseignés eux-mêmes" (p. 68).

2. Cette information est assez unilatérale: "les textes confrontés ci-dessus nous montrent le parti pris des différents journaux... L'on aura constaté, à la lecture, l'esprit manichéen qui anime les auteurs" (p. 64). De fait, l'auteur me semble avoir bien dégagé ce fait que les informations données par les trois journaux belges à propos du Rwanda dépendent de leur option politique particulière: le Drapeau Rouge, communiste, est pro-UNAR comme l'URSS à l'époque; la Cité, démocrate chrétien et la Libre Belgique, chrétien conservateur, sont pro-Parmehutu; le premier de façon engagée, le second de façon plus nuancée. De plus, ces journaux profitent des informations concernant le Rwanda pour défendre leur thèse politique, et à l'occasion, critiquer le gouvernement belge d'alors. Ainsi les informations qu'ils donnent à leurs lecteurs ont moins pour but de faire la justesse de la position défendue par le journal en ce qui concerne la politique intérieure belge ("Les journalistes, dans leurs prises de position passionnelles, n'ont pas réussi à sortir de leurs catégories nationales"; "A la limite, les journaux belges écrivent pour se prononcer sur la politique du gouvernement dans les territoires sous tutelle. Ceux-ci ne servent que de support. L'on ne s'étonnera donc pas trop qu'on en parle comme au rabais", p. 77).

La troisième partie est consacrée aux influences et incidences qu'a eu cette image véhiculée par la presse belge (p. 69-76). Je n'en dis pas grand chose, cette partie étant fort courte et les affirmations assez générales. En fait, dans cette partie, l'auteur résume surtout les événements ultérieurs de 1962 à aujourd'hui, en citant rapidement des livres, articles et études ultérieurs sur le Rwanda. Dans l'ordre, il cite Ian Linden, J. Vanderlinden, Paul Del Perugia, Kumanda Kasombo, Edouard Gasarabwe, René Lemarchand, Marcel d'Hertefeldt, Paternostre de la Mairie et J. Niqueaux.

La quatrième partie, la conclusion est encore plus courte (p. 77-79). Elle traite du pouvoir de la presse et souligne qu'"en la circonstance qui nous occupe, il est évident que la presse belge a joué un grand rôle" (p. 77). Elle souligne en passant qu'une question reléguée au second plan par les journaux étudiés fut celle de l'économie rwandaise (p. 78). Et se termine par un appel pour aujourd'hui: "Les différentes ethnies se mettent à la table de discussion, le regard fixé vers un même objectif. La préoccupation actuelle des Rwandais est de faire sortir leur patrie de la pauvreté. Ils invitent la presse internationale à soutenir leurs efforts dans cette voie. Ils ne demandent pas aux journalistes d'ignorer les frictions et les différences - au contraire -, mais seulement de prendre parti sans pris" (p. 79).

Au total, ce travail se lit facilement. Il a l'avantage de faire percevoir les différents points de vue qu'en Belgique trois journaux avaient sur les événements se passant au Rwanda. Il a donc intérêt historique et journalistique. Mais de ces deux points de vue, historique et journalistique, l'analyse est un peu rapide. De toute façon, c'est une contribution de plus qui sera utile à ceux qui veulent mieux connaître cette époque troublée, mais combien importante dans l'histoire du Rwanda.

Guy THEUNIS



KAYIGANA Charles, NYAMPINGA, Ministère
y'Uburezi bw'Igihugu,
Ubuyobozi bukuru bw'ubuhanga n'umuco, Kigali,
1979, 48 pages.

L'essai de Kayigana Charles dont le titre évoque pour les Rwandais la plus belle étiquette que l'on puisse coller à une fille, est très simple à lire.

Divisé en trois parties, il nous trace pas à pas l'évolution de la fille rwandaise dans notre société, du berceau au foyer. Et l'auteur veut nous montrer le "rôle et la place de la femme dans la Société rwandaise, ancienne et moderne" (p.5).
Faisons le survol de ces trois parties :

LA JEUNE FILLE

L'auteur nous décrit l'éducation de la jeune fille, dès sa naissance à l'âge nubile, en passant par l'adolescence. Il met en comparaison l'éducation de la fille dans le Rwanda ancien et dans le Rwanda moderne. Tout en privilégiant le type d'éducation traditionnelle.

Quand l'auteur aborde les fiançailles, il fustige le comportement impudique et étourdi des filles d'aujourd'hui. Il leur rappelle que l'amour du travail et la discrétion les recommandent mieux qu'une toilette sophistiquée et un snobisme sans discernement.

LA FIANCÉE

Dans cette partie, l'auteur nous dépeint les fiançailles traditionnelles dont le cérémonial n'a pas sensiblement changé actuellement. Il nous parle de la dotation qui connaît aujourd'hui une application multi-

forme et nous parle enfin du jour des noces.

L'auteur s'arrête un peu sur la dotation et fait un plaidoyer pour le maintien de la dot qui selon lui est un gage d'alliance et un motif de fierté pour la femme. Il préfère la coutume de payer la dot en nature (la vache) au lieu de verser des sommes d'argent.

Quand il touche le jour des noces, l'auteur ne mache pas ses mots pour décrier l'habitude qu'ont les fiancés de s'offrir "la bouteille déjà ouverte". Il demande surtout aux filles de sauvegarder jalousement leur virginité - pour autant qu'elles l'aient jamais eue - jusqu'à la nuit des noces. "Agaseke gapfundurwa na Nyirako" et "Iyo ugirango amata azavure ntuyaka urukoko" (p. 30). A bonne entenduse salut !

Nous estimons pourtant que si l'auteur est intransigeant à l'endroit des filles, celles-ci ont aussi droit d'exiger la même discipline auprès des garçons. La fille n'est-elle pas perdante dans un jeu où elle s'offre en vierge à un vieux sportif déjà rompu au métier ? Jeunes filles, qu'en pensez-vous ?

LA FEMME

Cette partie-on l'aura remarqué- aura beaucoup retenu notre attention. L'auteur y brosse à grands traits le portrait de la femme traditionnelle, ménagère idéale; il nous introduit dans la problématique de l'émancipation féminine et soulève quelques problèmes qui entravent l'épanouissement de la femme dans notre société.

Au ménage, l'auteur montre combien le rôle de la femme "fait-tout" infatigable, est irremplaçable. Il demande aux maris de dégonfler leurs sacs à préjugés pour pouvoir partager certains travaux avec leurs épouses.

Au chapitre de la place et du rôle de la femme dans le processus de développement national, l'auteur fait un constat de carence.

Il reconnaît que la femme commence à être intégrée dans la machine de production et à exercer des métiers hors de son foyer. Mais l'auteur déplore que les femmes soient très peu représentées sur la scène administrative et politique. Et il insiste d'autant plus vigoureusement que les rwandais ont une morbide réticence à faire asseoir une femme sur un trône.

Nous n'en voulons pour preuve que les avanies essayées par certaines candidates-députées lors des dernières législatives.

S'il est vrai que certaines femmes détiennent un bâton de commandement dans l'administration centrale, il n'en demeure pas moins que leur pouvoir dans les "provinces" fait piètre figure ! (C'est nous qui commentons)

L'auteur souhaite en tout cas qu'elles soient bien loties et ne soient plus frustrées d'un domaine dans lequel leurs capacités ne sont plus à démontrer.

Dans sa lutte d'émancipation, la femme rwandaise rencontre de sérieux handicaps, séqueilles d'un droit coutumier injuste à son égard. En effet, la privation de l'héritage paternel, la polygamie et le concubinage sont autant d'atteintes à ses droits et menacent son épanouissement.

Espérons qu'avec le nouveau Code familial en préparation, les vœux de l'auteur seront exaucés.

Le livre se clôt par un très beau poème - une sorte de chant qui célèbre la fille rwandaise, porteuse de dignité et de sollicitude pour tous ceux qui la rencontrent -.

UN DERNIER MOT

Ce petit livre de 48 pages est tout à la fois un document et un joyau littéraire.

Un document par son riche contenu : le lecteur qui a toujours eu une image tronquée de la fille et de son

éducation traditionnelle y trouvera une abondante documentation, fournie par un écrivain qui connaît "ad unguem" la culture de ses ancêtres. On peut regretter seulement que certaines analyses ne sont pas fouillées et que certains thèmes y sont abordés de façon superficielle.

Ce livre est ensuite un joyau littéraire : le lecteur y rencontre un auteur qui maîtrise sa langue, anime son récit par des anecdotes et nous présente un texte fourmillant de richesse. Facile à lire et à comprendre. - Lisez-le, vous ne pourrez en disconvenir .

Martin KAMURASE

x^x
x^x

NSABIMANA Seruhunga, NITUZAKUNDE INTATI,

Ministère y'Uburezi

bw'Igihugu,

Kigali, 1979, 70 pp.

Mukenga, jeune enseignant, est écartelé entre deux amours. Il aime Consolata et il est aimé par Solange. Cette dernière très entreprenante accélère les démarches pour faire la conquête du jeune homme et écarter sa rivale.

Comme le garçon finit par lui avouer qu'il ne l'a jamais aimée, Solange utilise un argument irrésistible : pleurs, soupirs, évanouissement... Et le garçon s'y laisse prendre. "Oh que les larmes d'une amante ont un puissant discours !" (Corneille). En dépit des hésitations de la famille du jeune homme, les fiançailles sont organisées et célébrées.

Mais voilà ! Une mauvaise langue rapporte plus tard à Mukenga les frasques de sa fiancée : elle mène la belle vie dans les hôtels et sur les plages de Gisenyi. Meurtre, le garçon veut en avoir le cœur net. Il va trouver Solange, mais se fait éconduire sans façon. La fiancée de la veille lui avoue qu'elle a

désormais un autre ami, plus riche et plus diplômé que lui. C'est la rupture.

Mais le châtimement de l'infidèle va suivre. Le nouvel ami de Solange refuse de l'épouser et l'abandonne à son triste sort. Et c'est la crise de larmes et de désespoir. Mukenga savoure sa vengeance et ... retrouve Consolata. "Urukundo ruliho rwose ... aiko ntiruli hose" (p. 69). L'amour existe réellement, mais il ne se cueille pas partout.

Cette pièce est non seulement excellente du point de vue littéraire et dramatique. Elle a encore la valeur de témoignage. Elle semble être écrite avec du sang et de l'amertume. Rien n'y semble fictif.

Cette pièce est-elle un écho proche ou lointain de circonstances qui relèvent de la biographie de l'auteur ? Sinon, quel sens faudrait-il donner à la formule dédicatoire ?

"Urwibutso rw'ububabare
Agatima hubu kanteye"

Souvenirs de la souffrance provoquée par un cœur volage.

Sans dénier en rien les mérites de l'auteur, ne faudrait-il pas souhaiter de sa part - par souci d'équité - une autre pièce qui mettrait en scène une fille "honnête" abandonnée par un malotru qui, sous promesse de mariage, lui aurait fait un enfant ?

KAMURASE Martin



Une histoire dans laquelle, à la fin, le méchant est puni et le bon récompensé me laisse content et indigné... Indigné de voir que, dans la vie, c'est tout le contraire. (A. BRIE)

Courrier des lecteurs

EN MARGE DU NUMÉRO SPÉCIAL : RWANDA 20 ANS

D'INDÉPENDANCE, Dialogue 92 (mai-juin 1982)

Notre numéro spécial consacré à célébrer les vingt-ans d'indépendance du Rwanda a connu un succès remarquable. Le tirage avait été doublé (1.800 exemplaires) et plusieurs échos favorables sont parvenus à la rédaction.

Nous publions ici une réaction d'un lecteur concernant le contenu d'un article de ce numéro : Quand un expert de l'Unesco juge le Rwanda et les Rwandais, page 132.

Cette mise au point pourra - nous l'espérons - améliorer le dialogue que notre revue veut entretenir avec tous ses amis de près et ... de loin.

N.D.L.R.

UN MALENTENDU

J'ai lu avec surprise, et aussi un peu de tristesse, l'article que M. André Kameya a consacré (dans Dialogue, mai-juin 1982) aux chapitres rwandais de mes "Chroniques du Tiers Monde". Avec surprise, car même en tenant compte de la légitime sensibilité de tout Rwandais à l'égard de ce qui s'écrit sur son pays, la réaction de M. Kameya dépasse ce que j'aurais pu imaginer. Avec quelque tristesse, parce que son article fait la démonstration de la difficulté qu'il y a à communiquer entre gens de races différentes, sans courir le risque d'être

mal compris, et de livrer à des interprétations inattendues les pensées les plus dépourvues d'intentions malveillantes. C'est malheureusement ce que fait M. Kameya tout le long de son article. Il m'attribue des idées qui ne sont pas les miennes, et il lit mon texte avec la volonté d'y trouver de ce que je n'y ai pas mis. Surtout, il transforme en jugements de valeur des constatations objectives, peut-être contestables, mais certainement exprimées sans souci de comparaisons péjoratives. Enfin, à l'aide de citations incomplètes, et donc tronquées, il fausse le sens de ce que j'ai écrit.

Dès les premières pages de mon livre, M. Kameya me découvre une attitude colonialiste. Pourquoi ? Parce que j'ai écrit que "des badauds (sont) venus voir atterrir l'avion de la semaine". Pour le dictionnaire Robert, un badaud est "une personne qui s'attarde à regarder le spectacle de la rue". Les quelques personnes, Noirs ou Blancs, que je qualifie ainsi, deviennent pour M. Kameya les "habitants" du Rwanda.

Plus loin, "mon mépris pour la culture rwandaise, négro-africaine et arabe éclate" parce que - avec Massignon - je crois que les Noirs et les Arabes que j'ai connus ont une forme de pensée différente de la nôtre. J'ai bien écrit "inférieure", mais c'est M. Kameya seul qui lit "inférieure", ce que je n'ai pas un instant songé à dire. Il affirme aussi que je méprise sa langue parce que je ne sais pas le kinyarwanda. Voir du mépris dans une ignorance que j'étais le premier à regretter, est une affirmation bien surprenante.

J'ai été enfin choqué de lire que j'avais des "instincts racistes", que j'aurais pu être Sud Africain, et que mon livre "fait transparaître une hystérie générale en matière de colonialisme". Or dès les premières pages j'ai écrit :

...*quelques que soient leurs langues, leurs religions, ou leurs couleurs, tous les hommes sont un mélange de qualités et de défauts. Il faut essayer de profiter des unes, éviter les autres; la recette vaut partout. On sent une ensuete chez soi en sachant que les racismes sont stupides*".

plus loin j'ajoute : "Les accepter (les hommes) dignement c'est, à travers une pensée inconnue, des mœurs étranges, retrouver qu'il n'en est pas qui ne soient nos semblables, aussi dignes de respect dans la brousse africaine ou les déserts de l'Orient que dans les capitales d'Europe. C'est aussi apprendre que partout les conditions de survie varient qui ont obligé les hommes à s'adapter à elles et à développer des cultures qu'il est vain de comparer les unes aux autres pour des jugements de valeur... Le seul critère ne peut être que l'équilibre de l'homme dans son contexte naturel... l'homme par-tout égal à soi".

Tout cela est pourtant bien clair pour qui respecte le sens normal des mots. Mais "accepter ses semblables dans leurs différences" ne devrait pas interdire de rapporter, sans animosité aucune, et surtout sans faire de comparaisons déplorables, ce que l'on a vu et ce que l'on croit vrai. Je regrette que M. Kameya ne s'en soit pas rendu compte d'emblée, et qu'il ait imaginé, dans ces chroniques d'un voyageur curieux, mais sympathisant, la déformation volontaire de l'image de son pays. Je souhaite que ce malentendu ne contribue pas à donner une fausse idée de ce qu'un Européen peut penser du Rwanda, et que M. Kameya admette qu'il est permis d'être sincère avec ceux que l'on aime.

Paul ESSEIVA

P.S. "Chroniques du Tiers Monde" a été publié par les Editions universitaires, à Fribourg (Suisse). Il s'agit d'une édition à faible tirage qui n'a vraisemblablement pas été diffusée au delà des librairies de la Suisse romande. Que M. Kameya se rassure donc: le livre n'a pas été ni "censuré" ni "délibérément ignoré"! J'en possède quelques exemplaires que je suis prêt à envoyer gratuitement à qui m'en ferait la demande.

P.E.

DU NOUVEAU CHEZ LES JOURNALISTES

Un communiqué de l'Office Rwandais de l'Information (ORINFOR) nous a appris un recrutement de nouveaux journalistes. Et chacun s'interroge et s'informe chez son voisin. Pourquoi de nouveaux journalistes ? Que deviennent les anciens ?

On parle de mutations, de transferts, de remaniements, voire même d'épuration. Toutes ces hypothèses et tous ces mots fusent des imaginations des habitants de la capitale.

Les nouveaux journalistes vont-ils donner un nouveau souffle à l'Orinfor, peut-être en perte de vitesse, ou simplement fatigué ? Les anciens sont affectés dans différents ministères. Espérons que désormais des informations y relatives parviendront à l'opinion publique plus rapidement.

Est-ce une coïncidence ou un choix délibéré ? La plupart des journalistes mutés avaient participé à la création de l'Association des Journalistes Rwandais (A.J.R.) dont les statuts étaient déjà déposés auprès du ministère de la Justice pour être agréés ? La Constitution qui nous régit permet en effet aux citoyens de cette République de constituer de semblables associations. Les services publics ont aussi le droit de transférer leur personnel pour les besoins du service. Cela aussi est certain et connu.

Qui finalement trouvera son compte dans cette opération ? L'Orinfor ? Le nouveau poste d'attache ? Espérons que le pays n'y perdra rien !

Le Scribe

ONT COLLABORE A CE NUMERO

- B. BUDUDIRA, Evêque de Bururi, Burundi
- B. RUNYINYA, Centre Universitaire des Sciences de l'Environnement, Arlon, Belgique
- E. BUGINGO, Administration de l'Université Nationale du Rwanda, Butare
- J.P. GODDING, Animateur communal, Kanama, Gisenyi
- H.B. HABYARIMANA, Agent à la Trafipro, Kigali
- I. JACOB, Père Blanc, CELA, Kigali
- P. MAVENCE, jésuite, Professeur au Collège de Gisenyi et au Lycée de Nyundo
- G. MAINDRON, Prêtre du Diocèse de Nyundo, Paroisse de Kibingo
- L. KAGABO, Dominicain, Université de Bujumbura, Burundi
- B. de la MASSELIERE, Professeur, Faculté des Lettres, U.N.R., Campus de Nyakinama
- G. THEUNIS, Père Blanc, Paroisse de Nyamirambo/Kigali
- M. KAMURASE, Inspecteur de la Police Judiciaire, Kaduha, Préfecture de Gikongoro
- P. ESSEIVA, Ancien expert de l'Unesco au Rwanda, Fribourg/Suisse

L'Afrique noire est cette couverture que convoitent beaucoup de gens frileux. Comme elle n'est pas assez grande pour répondre aux désirs de chacun, on tire à soi la couverture et à ce jeu, il y en a qui sont plus habiles que d'autres, qui savent prendre l'Afrique par ses multiples points faibles et qui décident de son sort comme bon leur semble.

Il faudrait en outre réussir à convaincre tous ceux qui détiennent le sort des humains entre leurs mains, que la dignité est, pour tout homme, un DROIT. Et que tous ceux qui accaparent ce droit, sous n'importe quelle forme: politique, économique, religieuse, sont des tricheurs!

Christiane NGENDAKURITO